J Gamache

La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XL. EDITION SEMI-QUOTIDIENNE. MONTREAL, SAMEDI MATIN 19 OCTOBRE 1867. No. 18.

FEUILLETON.

LA TIRELIRE

PAR

PAUL FEVAL.

(DEUXIÈME SÉRIE DU *Jeu de la Mort.*)

(*Suite*)

ENCORE L'HOMME AUX LUNETTES BLEUES.

Nous avons laissé le beau capitaine Mazurke roué de coups, à demi mort, et tombé sans doute dans quelque trou qui le cachait aux regards de ses assassins.

Pourquoi buvait-il tant de Madère!

Il fallait cependant que ce trou,—s'il s'agissait d'un trou, fût d'une profondeur peu ordinaire pour avoir produit ce coup de théâtre bien mieux exécuté que sur la scène même: la disparition instantanée d'un homme.

Mazurke s'était littéralement évanoui comme une ombre.

Nous avons laissé d'un autre côté madame de Marans, Gabriel et Lucienne dans une position assez singulière: Lucienne venue du jardin en costume nocturne, se couchant précipitamment et faisant mine de dormir; madame de Marans déposant sur son front un baiser avec une larme, et feignant le sommeil elle-même pour recevoir le baiser de son fils.

Et le fils, et la fille, et la mère, le cœur gros, les yeux mouillés.

Nous reprenons notre histoire quelques heures avant la lutte déplorable qui mit le capitaine Mazurke dans son trou.

Le salon du grand hôtel habité par les Lointier était meublé avec un certain luxe sévère, en rapport avec les ornements architecturaux qui donnaient à cette demeure un cachet véritablement seigneurial.

Nous savons que la famille Lointier se composait de deux frères, M. André et M. Raymond. M. André était le père de Clémence.

M. André avait maintes fois signifié à sa fille l'ordre de ne point fréquenter la famille de Marans.

M. André avait fait plus. Si on l'eût écouté, les Lointier auraient abandonné depuis longtemps l'hôtel, afin de fuir un voisinage qui n'avait pas les sympathies de M. André.

Ce M. André était l'aîné des deux frères et le maître de la maison. Mais il paraîtrait cependant que ses volontés n'étaient pas toujours suivies, car les Lointier ne quittèrent pas l'hôtel.

On disait dans la rue du Regard que la fortune appartenait à M. Raymond, une belle fortune.—Sans doute M. Raymond n'était pas du même avis que M. André.

Du reste, ce jour-là précisément, M. André avait paru changé d'opinion, car il s'était entretenu assez longtemps avec sa fille au sujet des voisins, et cela dans les meilleurs sentiments.

Il était environ neuf heures du soir. C'était à peu près le moment où Mazurke polkait avec les *nièces* chez madame la marquise de Beaujoyeux.

Le moment aussi où madame Paoli, ambassadrice, achevait sa conférence avec la Lovely, au petit théâtre de Diane.

M. André Lointier était assis auprès de la cheminée, et il y avait devant lui une table couverte de papiers.

Il venait d'avoir une entrevue assez longue avec M. Baptiste, l'homme aux lunettes bleues, et ses entrevues avec l'homme aux lunettes bleues le laissaient toujours extrêmement préoccupé.

Il compulsait en ce moment des dossiers, et n'interrompait guère son travail que pour jeter un regard furtif sur sa fille et sur un autre personnage dont nous allons parler tout à l'heure.

M. André Lointier avait environ cinquante ans. Il portait perruque. Sa physionomie avait une expression doucereuse et sucrée. Ce pouvait être un très brave homme, mais il n'en avait pas l'air.

Il n'y avait entre lui et sa fille, la jolie Clémence, aucun de ces rapports ou ressemblances vagues qui, même à part la similitude des traits, font dire: voici le père et l'enfant.

M. Lointier avait l'apparence d'un bedeau à qui la fabrique a donné trop légèrement sa confiance, et qui pourra bien pêcher les sous à la glu dans le tronc de la paroisse. La beauté de Clémence, au contraire, était surtout dans la noblesse de son regard et dans la distinction exquise de toute sa personne.

Clémence brodait auprès d'une fenêtre donnant sur le jardin.

Dans l'embrasure d'une autre fenêtre se tenait debout, la figure aux vitres, un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, figure brune et pâle, regard pensif, front teinté de tristesse.

Le jeune homme se nommait Albert Briand. Il était secrétaire de M. Raymond et partageait la vie de la famille.

Tout en brodant, Clémence mettait à chaque instant sa main entre la lumière de la lampe et ses yeux pour jeter un regard rapide vers le jardin.

Albert tournait alors la tête à demi, et ses yeux noirs brillaient en se fixant sur Clémence.

M. André examinait le tout par-dessus son papier, et sa figure blême prenait une étrange expression de contentement.

Le salon était vaste. Nos trois personnages se trouvaient à une certaine distance les uns des autres.

—Albert! dit M. André.

Le jeune homme tressaillit comme si on l'eût brusquement éveillé.

Clémence activa sa broderie et cessa d'interroger la nuit du jardin.

—Monsieur?... murmura Albert.

—Comment va Raymond, ce soir?

—Il repose, monsieur, et j'ai quitté sa chambre pour ne pas troubler son sommeil.

La conversation n'alla pas plus loin. M. André venait de tomber sur une pièce assurément fort intéressante, car il se mit à la lire avec avidité.

Clémence reprenait ses distractions. Elle examinait de tous ses yeux les allées sombres du jardin et la façade de la maison blanche où nulle lumière ne se montrait.

Albert contemplait Clémence. Il y avait dans le regard qu'il lui jetait un amour triste et comme assuré d'être malheureux.

On sonna à la porte de la rue.

—Veuillez dire que je n'y suis pas, Albert! s'écria vivement M. André;—je ne voulais recevoir aujourd'hui que M. Baptiste... il est venu... ma journée est finie.

Albert sortit pour obéir.

—L'as-tu vu, ce M. Baptiste, Clémence? demanda Lointier quand Albert fut parti

—Oui, mon père.

—Une drôle de figure, n'est-ce pas.

—Une figure qui ne prévint pas en sa faveur, mon père.

—Bah! tu es comme cela. Pendant que nous sommes seuls, je suis bien aise de te dire que j'attache une certaine importance aux recommandations que je t'ai faites aujourd'hui, à l'égard de nos voisins de Marans.

—Je n'aurai pas de peine à les suivre, mon père... Lucienne est si bonne et si charmante! Les préventions que vous aviez conçues...

—Bien, bien!... Je m'étais trompé... c'est entendu...

Albert rentrait en ce moment.

—C'est encore M. Baptiste, dit-il.

—Comment! M. Baptiste!... s'écria Lointier étonné; il sort d'ici!

—Il prétend avoir quelque chose de très important à vous communiquer.

—Faites entrer.

M. André prononça ces dernières paroles avec une certaine agitation. Il n'aimait pas l'imprévu, ce digne monsieur, et les gens qui savent la vie sont tous à peu près comme lui.

Car les surprises du hasard sont bien rarement heureuses.

L'homme aux lunettes bleues fut introduit. Il essuya son front couvert de sueur et s'assit auprès de Lointier.

Albert se dirigea vers la porte et Clémence elle-même se leva pour sortir.

—Restez, mademoiselle, dit Baptiste,—je n'en ai pas pour longtemps.

M. André fit un signe; Clémence se rassit. Albert reprit sa place auprès de la croisée et ouvrit un livre.

Albert n'essayait point d'écouter; sa pensée était ailleurs; mais Clémence était tout oreilles.

—Il y a donc du nouveau? demanda Lointier avec inquiétude.

—Oui, cher monsieur, répondit Baptiste qui cligna de l'œil et parla tout bas.—Je vous ai entretenu tantôt de ce capitaine hongrois qui semble vouloir se mêler de vos affaires, et à qui M. Gabriel doit pas mal d'argent...

—Je sais qui c'est, interrompit Lointier.

—Bien, cher monsieur, j'en suis heureux pour vous... Je vous ai fait savoir aussi ce qui regarde le même petit docteur Gabriel, qui, par parenthèse, est en ce moment au cercle du Nouveau-Monde, où il perd sur parole des sommes qu'il ne pourra pas payer.

—Bien! dit à son tour Lointier.—Est-ce pour m'apprendre cela que vous êtes revenu?

M. Baptiste, par habitude, avait vidé dans son chapeau une partie des paperasses qui encombraient ses poches.

Il cligna encore de l'œil et rapprocha son siége.

—Combien me donnerez vous, cher monsieur, demanda-t-il,—si je vous apporte les moyens d'envoyer cette famille de Marans à tous les diables?

Clémence, qui écoutait tant qu'elle pouvait, tout en se penchant sur sa broderie, saisit à la volée ce nom de Marans.—Mais les paroles qui l'accompagnaient ne parvinrent point jusqu'à elle.

Seulement elle eut comme un frisson en voyant la joie méchante qui éclaira tout à coup le visage blafard de M. André Lointier.

QUI CONCERNE POTARD, GRIÈCHE, MADAME LOVELY ET L'ART THÉATRAL.

M. Baptiste rapprocha de nouveau son fauteuil.

—Vous avez le moyen de les perdre? prononça Lointier.

—Voyons! voyons! dit Lointier.

L'homme aux lunettes bleues rapprocha pour la troisième fois son fauteuil.

—Avez-vous quelquefois entendu parler de madame Lovely, la cantatrice du théâtre de Diane?

—Oui... peut-être... après?

—Une admirable créature, cher monsieur!

Lointier prit la main de Baptiste.

—Vous savez bien, mon pauvre ami, dit-il, que si j'étais riche, vous le seriez... Dans les deux jours qui vont venir, je vais jouer une terrible partie... Mon sort sera décidé à la fin de la semaine, et l'acte que j'ai là, sous la main, me fixe rigoureusement le délai qui me reste pour vivre ou pour mourir...

—Comment! comment! mourir!... interrompit Baptiste;—nous avons quelques petits comptes...

—Vous ne perdrez rien, mon bon ami... En vous voyant revenir si tard, j'ai cru à quelque chose d'important... Je crains de m'être trompé.

L'homme aux lunettes bleues cherchait à voir ce que c'était que ce papier fameux qui fixait un délai pour vivre ou pour mourir.

Mais la main de Lointier était un bon écran.

—Parlez, reprit ce dernier, je ne vous interromprai plus.

—C'est heureux! Où en étais-je?... Ah! j'allais vous demander si vous connaissiez madame Paoli?

—Non, répondit Lointier, qui croisa ses mains sur son genou avec résignation.

—Quant à madame Grièche, poursuivit Baptiste,—je pense bien que vous n'en avez jamais entendu parler?

—Jamais.

—Fort bien... madame Paoli est une vivante accolade qui rapproche les cœurs et met le fer à portée de l'aimant... Grièche est la duègne du théâtre de Diane... Il faudra vous mettre en rapport avec tout cela.

—Parce que?

—Parce que ce sont de bonnes connaissances... Allons! ne vous impatientez pas... J'étais donc dans la coulisse à causer avec le jeune Potard qui venait de se faire siffler à triple carillon.... Tout à coup j'ai vu passer un crêpe de Chine blanc... Je me suis: Voilà Paoli qui vient s'accréditer auprès d'un cœur... et comme je sais quelle a la confiance de M. Raymond, votre frère, l'idée me poussa tout de suite d'en apprendre plus long....

A ce moment, Clémence, lasse d'écouter en vain, se leva et s'accouda sur l'appui de la croisée.

—Il faut que je lui parle! se disait Clémence;—cette nuit même! il le faut!

J'ai donc suivi la Paoli jusqu'à la porte du foyer; là, d'abord, j'ai appris une chose, c'est que Grièche a remis en dépôt à madame Lovely... dix mille francs qui forment toutes ses économies... et d'un.

Lointier regardait M. Baptiste ave stupéfaction.

—Ah ça! murmura-t-il,—vous ne serez pas ivre, par hasard?

—Non, monsieur, non, je ne suis pas ivre, répliqua Baptiste d'un air fat;—je fais mon métier... et je le fais assez bien, monsieur!.... Ecoutez-moi un peu: Grièche est la meilleure femme du monde mais elle a une voix qu'on entendrait d'ici à Saint-Cloud, quand elle la prend sur un ton plaintif... Or, un foyer de petit théâtre est sonore comme l'intérieur d'une cloche... Si on lui a pris ses dix mille francs, gare dessous!

—Voulez-vous bien m'expliquer?... commença Lointier qui perdait courage.

—Je suis ici pour cela, monsieur!.... Et Dieu merci, cette charmante jeune fille ne nous gêne plus, car, depuis le départ de M. Albert, elle a le corps entier hors de la fenêtres. Mais cela ne me regarde pas.

M. Baptiste poursuivit.

—Ce n'est pas tout.... prononça-t-il d'une voix tout à fait tremblante.

—Cette femme qui chante au boulevard a un fils qui lutte d'orgueuil, non pas avec les marquis du faubourg Saint-Germain, ce qui n'est rien, avec les barons de la finance....

—Oh! fit Lointier qui retenait son souffle:—vous vous trompez ou bien je rêve!....

—Cette femme à qui une pauvre duègne confie des dépôts de dix mille francs, poursuivit Baptiste,—est sans fortune et son fils perd au jeu dix mille francs dans une soirée!

Lointier était pâle comme un mort.

Baptiste ne prenait pas garde.

—Cette femme, acheva-t-il,—cette Lovely du théâtre à cinq sous, à qui on envoie la Paoli, cette femme s'appelle madame de Marans.... Etes-vous content, cher monsieur?

Lointier, qui avait de la sueur froide aux tempes, laissa tomber sa tête entre ses mains et prononça d'une voix brisée:

—Je suis perdu!

ENTREVUE D'AFFAIRES.

M. Baptiste regardait Lointier d'un air stupéfait. Il apportait là de quoi écraser ces gens contre qui Lointier témoignait tant de haine, et loin de se réjouir, Lointier courbait la tête avec désespoir.

C'était à n'y pas croire!

Baptiste craignait pour ses honoraires.

—Suivez-moi dans mon cabinet, interrompit Lointier qui se leva.

Il indiqua la porte de son appartement d'un geste, et s'approcha de Clémence qui était toujours à la fenêtre.

—Ma fille, lui dit-il, tout ce que je vous ait dit aujourd'hui relativement à la famille de Marens est comme non avenu.... faites comme si ces paroles n'eussent point été prononcées, et ne suivez que mes premières instructions.... Je vous défends plus que jamais de voir Lucienne.

Clémence ne répondit que par un regard attristé.

Elle s'appuya de nouveau à la croisée. Il y avait sur son charmant visage, pâle et fatigué, du découragement, presque du désespoir.

Lointier entra dans son appartement sur les pas de Baptiste.

—Asseyez-vous, dit Lointier qui se promenait à grands pas.

M. Baptiste s'assit.

Lointier s'arrêta devant lui brusquement.

—Vous êtes bien sûr de l'avoir reconnue? demanda-t-il.

—Parfaitement sûr.

Lointier fit un haut-le-corps et reprit sa promenade.

—Le hasard! murmurait-il,—toute une vie dépensée en luttes vaines contre ce dieu aveugle, providence des brutes, qui fait toujours aux innocents les mains plaines!... Le hasard!... Jamais une chance pour moi!... Rien que des obstacles imprévus!... Des degrés franchis qui croulent... des abîmes qui se creusent!...

—Ta, ta, ta! fit Baptiste,—vous achèverez cette tirade, qui commence assez rondement, quand je serai parti. Le hasard n'est pas un dieu, c'est un jeu de jeu de cartes... Ceux qui n'ont pas de bonheur et qui ont de l'esprit font sauter la coupe, cher monsieur... et le hasard n'y voit que du feu!

—Vous ne pouvez pas savoir...

—Eh! si fait!... M. Raymond n'a pas d'enfants. Vous voulez son héritage intact... Parbleu! il ne faut pas être si malin pour deviner ça... Eh bien! je vous dis, moi, que madame Lovely ou madame de Marans ne vous fera ni chaud ni froid auprès de votre frère... Et quant au désir que vous avez de l'envoyer au diable, réfléchissez un peu.. les moyens pleuvent autour de vous... son fils s'est planté dans le grand monde sur le pied d'un descendant des preux... S'il ne meurt pas de rage le jour où il saura que sa mère est la camarade de Cymodocée Tampon, de Zoé, le mapah d'amour, de Grièche, etc., etc., il fera du moins un tel plongeon que jamais on ne le reverra à la surface... Or, je crois deviner que c'est lui surtout qui vous gêne, à cause de votre charmante fille?...

—Oui... fit Lointier d'un air distrait;—certes oui... oui...

—Ce oui-là veut dire non, reprit Baptiste Bubart un peu déconcerté;—soit!... alors c'est la dame elle même qui vous gêne... nous avons une autre corde à notre arc: le dépôt de Grièche. Vous me direz que rien n'inque l'abus de confiance. J'irai plus loin que vous: soit qu'elle s'appelle Lovely au théâtre de Diane, soit qu'elle se nomme madame de Marans, rue du Regard, cette femme a une réputation de probité inattaquable. Je vais plus loin encore: je crois à cette femme moi, car je l'ai vue en face de Paoli, et c'était très beau, ma parole!... Mais elle n'a rien, sinon les cinq ou six cents francs par mois qui lui viennent du théâtre: et son fils joue... il joue comme un fou!... Quand on en est arrivé au point où je le vois, on perd le sens de ce qui est bien, on ne sait plus... on vole, monsieur, je prononce le mot à dessein, on vole, fût-on prince, pardieu, on vole comme un forçat libéré! on vole sans mesure et sans vergogne!

M. Baptiste comptait faire de l'effet. Il se trompa.—Lointier écoutait à peine.

—Diable! grommela l'ex-Bubart tout à fait désappointé; il y a donc autre chose?... Si je patauge, je ferai mieux de m'en aller servir une autre pratique...

—Restez, dit Lointier.

—Je veux bien, répliqua Baptiste,—mais alors mettez moi au fait en deux mots, car je n'aime pas à donner de grands coups d'épée dans l'eau comme je viens de faire tout à l'heure.

Lointier ouvrit la porte du salon et jeta un regard tout à l'entour. Clémence était partie. Il n'y avait plus personne.

Lointier referma la porte, y mit le verrou et revint s'asseoir auprès de Baptiste Bubart.

Cette petite mise en scène avait sa solennité. Bubart dressa l'oreille.

Lointier avait tout à fait repris son air doucereux et mielleux.

—Mon bon monsieur Baptiste, commença-t-il, tout ce que vous venez de dire est la vérité même.... Seulement, cela s'applique à faux... Je ne prétends pas que nous ne puissions user à l'occasion de quelque moyen analogue... mais, voyez vous, je suis pour le moment un homme étourdi, ahuri, terrassé... Vous m'avez donné un coup de marteau sur la tête...

—Mais comment cela? interrompit Bubart; quel le diable y serait, comment cela?

—J'avais mon plan tout fait, répliqua Lointier; je voulais changer complètement de batteries, introduire Clémence chez madame de Marans...

—Pourquoi faire?

Lointier hésita.

—Ecoutez! prononça-t-il sans lever les yeux, êtes-vous homme à tenter un grand coup?

—Ça dépend, répondit Bubart.

—De quoi ça dépend-il?

—Des difficultés à vaincre et du prix à recevoir.

—Le prix peut-il compenser les difficultés?

—Toujours.

—Eh bien! le prix est une fortune, monsieur Baptiste.... mais il faut risquer le bagne ou l'échafaud.

L'homme au lunettes bleues ne broncha pas.

—Allez!... dit-il.

—Je vais vous exposer ma situation en deux mots, reprit André Lointier.—En faisant disparaître une femme, j'hérite de quatre à cinq cent mille francs... c'est un des côtés de l'affaire.

—Comptant, ces cinq cent mille francs?

—Comptant.

—Voyez l'autre côté de l'affaire.

—Quatre millions...

—Oh! oh!...

—Et sept personnes à supprimer...

—Diable!

Bubart et André Lointier étaient nez à nez. Ils se regardaient en face. La figure de Lointier, sous son mielleux enduit, avait une singulière expression de résolution.

—Diable!... répéta Bubart après un silence,—sept hommes!

—Quatre millions, dit Lointier.

—Oui... oui... mais sept hommes... j'aimerais mieux la femme seule.

—La femme seule a un défenseur qui vaut les sept hommes et quinze autres avec, murmura Lointier... Ce défenseur, c'est vous qui m'avez appris son existence.

—Le capitaine hongrois, peut être?...

—Justement.

—Ah ça! je m'y perds dans toutes ces histoires-là, moi! dit Bubart;—c'est la bouteille à l'encre... on n'y voit goutte!

Lointier rêvait.

—Je l'ai vu, alors qu'il n'était encore qu'un enfant, murmura-t-il, comme en se parlant à lui-même;—je l'ai vu seul contre nous tous... Sans armes: nous étions armés... Je me souviendrai toujours de ce moment-là!... Maintenant que son cœur et son corps ont subi l'épreuve de vingt batailles, ce doit être un homme vraiment terrible!...

—C'est un beau soldat, dit Bubart; mais avec un fusil à vent de bonne portée ou même un pauvre bâton dans une main bien musclée...

—Non... non... interrompit Lointier, celui-là me fait peur

—Voyons les autres! fit Bubart qui, depuis quelques secondes, semblait avoir son idée.

—Les autres sont tous des misérables et des lâches, répliqua Lointier;—vous avez leurs vrais noms sur la première liste que je vous ai fournie au début de nos relations.

Bubart fit un petit signe d'intelligence.

—Voilà, dit-il en élevant à la hauteur de ses yeux une feuille volante que Lointier ne reconnut pas.

Et il lut:

"Maudreuil, Houël, Guérineul, Menand jeune, le docteur Morin, Honoré Créhu de Pélihou, Olivette..."

—Mais ce n'est pas là le papier que je vous ai donné!... interrompit Lointier avec inquiétude.

—Qu'importe, si ce sont les mêmes noms?

Bubart remit le papier dans son chapeau et ajouta d'un ton dégagé:

—De sorte que j'ai bien l'honneur de parler en ce moment à M. Fargeau Créhu de la Saulays?

Lointier se recula comme si la pointe d'une épée eût menacé ses yeux.

Il ne devait pas être plus blême que cela au dernier instant de son agonie.

Il regardait d'un air épouvanté l'homme aux lunettes bleues qui souriait et se frottait les mains au dessus de son chapeau.

VOIES ET MOYENS.

Baptiste Bubart reprit le premier la parole:

—Cher monsieur, dit-il, ne croyez pas que je sache votre histoire... J'ai essayé plus d'une fois de bâtir un roman quelconque sur tout cela; j'y ai perdu mon latin... Je ne connais que votre nom.. mais comme le brave M. Romblon Ballon est au centre de cette diabolique toile d'araignée, je vous tiens, voilà tout... Que diantre dans une affaire comme ça, mon cher monsieur Fargeau...

—Jamais ce nom! interrompit Lointier, qui ressemblait un peu à ces pauvres chauves-souris qu'on surprend dans leur trou et qu'on traîne au soleil.

—Je n'y tiens pas, répliqua Bubart;—je disais seulement que dans une affaire comme ça, quand on prend des renseignements sur ses consorts, il est de la plus simple prudence de joindre son nom à celui des autres... sans cela, vous comprenez, le nom supprimé devient une vraie signature.

Lointier n'était pas homme à méconnaître la justesse de cette réflexion, qui venait, hélas! trop tard.

—Du reste, cher monsieur, reprit le sage Bubart,—n'accusez pas ici le hasard votre tête noire, car je n'ai pas l'intention de vous trahir... Et, loin de me détourner de l'affaire, cette découverte m'y attire... Je sais, en effet, qu'il y a des sommes énormes au fond de tout cela... et je ne demande pas mieux que de gagner un petit million pour mes vieux jours.

Ses lunettes bleues avaient un rayonnement.

—Asseyez-vous, poursuivit-il encore, car il avait maintenant le haut bout de la conversation et causons raison... La maison Isidore Baptiste et compagnie ne fait pas cette partie-là... Ce sont tous vieux polissons et jeunes huîtres qui me font mauvaise mine parce que j'ai été à Toulon...

—Vous! s'écria Lointier qui se recula davantage.

—Après? Vous me proposez bien les moyens d'y retourner

—En conséquence, continua-t-il, il faut agir en dehors de la maison... d'ailleurs, je n'aimerais pas beaucoup à partager les bénéfices... Avez vous de l'argent?

—Pas l'ombre!

—Avec quoi vivez vous?

—Avec ce que me donne mon frère.

—Il est riche, lui, c'est juste.. Eh bien! cher monsieur, la première chose est de vous procurer de l'argent.

—Comment faire?

—Je n'en sais rien... mais vous sentez que ce genre de travail se paie comptant. On ne peut pas mettre tout le monde dans le secret... Romblon-Ballon ferait mieux les avances... oh! parbleu!... mais, comme il compte se payer le gâteau à lui-même.

—C'est évident, interrompit Lointier;—j'avais bien un moyen de me procurer une somme assez ronde... mais c'est que le temps presse.

—Voici encore un point sur lequel j'ai besoin d'être renseigné... c'est une manière de tontine, autant que j'ai pu deviner?

—Oui.. on a vingt ans pour arriver au dernier vivant.

—Et il reste sur ces vingt ans?

—Quarante huit heures.

L'homme aux lunettes fit un soubresaut.

—Deux jours pour sept hommes! grommela-t-il,—et vingt ans de passés!... Ah! ça! vous étiez donc tous des...

—Le hasard... murmura Lointier.

—Et la peur... je comprends ça jusqu'à un certain point., mais raison de plus pour ne pas perdre une minute!.. Une dernière question: A qui va la fortune après les vingt ans?

—A la nièce du défunt.

—Est-ce cette Berthe, qui est sur la liste du Hongrois et sur la vôtre?

—Oui.

—Pensez-vous qu'elle vive?

—Oui.

—Romblon sait-il où la trouver?

—Je ne crois pas.

—Et vous?

—Moi, répondit Lointier sans hésiter—j'ignore absolument où elle peut être.

—Hum!... prenez garde!... il faut jouer franc jeu.

—Je vous donne ma parole d'honneur!...

—Aye! fit Bubart en se bouchant les oreilles.

Mais M. André Lointier n'eut garde de se formaliser. On revint au moyen de se procurer de l'argent. André Lointier promet de faire une tentative ce soir même, et Baptiste prit congé emportant une lettre pour M. de Monsigny, sur qui Lointier comptait au cas où sa première démarche viendrait à manquer.

Il n'ignorait pas que Monsigny était Guérineul, car le hobereau ne s'était jamais caché qu'à moitié.

En s'en allant, Baptiste dit:

—S'il y avait du nouveau, cher monsieur, je passe la soirée dans un petit café fort modeste, rue des Nonaindières... et je suis à vos ordres.

Dès que M. André Lointier fut seul, sa physionomie prit une tout autre expression. Nous eussions reconnu en lui le Fargeau du château de Ceuil.

Et nous eussions bien deviné que, tout en livrant une partie de son secret, il avait encore une fois joué la comédie.

Quand il eut bien réfléchi, ce bon monsieur Fargeau, son front se déplissa peu à peu; il lui venait une idée...

L'idée n'était pas mauvaise, à ce qu'il paraît du moins; M. Fargeau se frotta les mains tout doucement.

—Ça peut marcher, murmura-t-il;—ça peut marcher... Je n'ai plus de confiance dans le carnage... je crois même que le hasard, par esprit de contradiction, embaume les gens de leur vivant et les empêche de mourir quand ils se sont promis de s'entre-exterminer!... Ce vieil Honoré a cent quatre ans... Houël a plus de quatre-vingts ans... et ils se portent comme le Pont-Neuf!... Non, non, le point n'est pas là... Dans quarante-huit heures, ils se porteront aussi bien qu'aujourd'hui, et un droit nouveau s'ouvrira.. C'est de ce côté qu'il faut manœuvrer... évidemment!

Il s'assit à son bureau et agita une sonnette.

Un domestique en livrée parut.

—Dites à M. Albert que je le pri de vouloir bien passer dans mon cabinet.

—Vous m'avez fait appeler, mosieur? dit Albert qui entrouvrit la porte.

Fargeau prit aussitôt son air bonhomme.

—Entrez, entrez, mon jeune ami, lui dit-il, et asseyez-vous là, près de moi.... j'ai besoin de causer un peu avec vous.

Albert s'assit en silence.

—Nous sommes des amis, n'est-ce pas? reprit Fargeau d'un ton presque caressant

—L'intérêt que vous voulez bien me porter... depuis quelque temps, répondit le jeune secrétaire en appuyant sur ce dernier mot,—me flatte et m'honore....

—Allons donc! allons donc! laissons ce ton cérémonieux, mon cher enfant.... je m'intéresse à vous, parce que je vous apprécie avantage de jour en jour.... parce que vous êtes un charmant garçon.... parce que la position que vous occupez est tout à fait au-dessus de votre mérite.

—Je ne me plains pas, monsier, dit Albert avec un commencement d'inquiétude.

Il avait cette idée: On s'est aperçu de mon amour pour Clémence, et on veut l'éloigner.

Fargeau la regardait avec un sourire paternel.

Mais le jeune secrétaire savait déjà peut-être ce que valaient les sourires de cet homme doux.

—Vous ne vous plaignez pas, mon cher enfant, reprit Fargeau, parce que le mérite est toujours modeste.... Mais vous souffrez, je le vois bien.... et croyez vous, par hasard, que je n'ai pas parfaitement deviné votre amour pour ma fille?

—Monsieur.... balbutia le jeune homme sur qui ces paroles tombaient comme un coup de foudre,—je vous proteste....

—Avant de chercher un faux-fuyant, monsieur Albert, interrompit Fargeau un peu sévèrement, informez-vous, au moins, et sachez si vous n'avez point quelque chance d'être honorablement accueilli....

Le sang monta au pâle visage d'Albert.

Il mit ses deux mains sur sa poitrine.

Fargeau, l'excellent homme, semblait jouir de son ivresse.

HONNETE GARÇON.

Albert fut longtemps avant de trouver une parole. Il aimait Clémence sincèrement et profondément.

—Monsieur, dit-il enfin d'une voix altérée,—il est cruel parfois de faire naître certains espoirs...

—Vous m'avez donc compris, cette fois, mon enfant! interrompit Fargeau qui souriait toujours ce n'est pas malheureux!

—Il est vrai, monsieur, murmura le secrétaire, non sans un reste de défiance, il est vrai que j'aime votre fille... ardemment... de toute la passion de mon cœur... Je n'aurais pas osé vous le dire.

—Parbleu! je le vois bien! s'écria gaîment Fargeau; il a fallu vous arracher cela du fond de l'âme!... mais, enfin, c'est dit, et j'en suis content.

—Monsieur! monsieur! vous êtes bon! s'écria le secrétaire,—et si je savais comment payer le bonheur que vous me donnez.. mais, reprit-il avec tristesse,—mademoiselle Clémence voudra-t-elle ratifier?

Fargeau haussa les épaules.

—Nous n'en sommes pas là, dit il;—ceci d'ailleurs me regarde, et je m'en charge... mais il y a autre chose. je suis père, mon jeune ami... et, quoique je n'aie point ces mœurs farouches qui font un crime de toute peccadille, pourtant je dois veiller au bonheur de mon enfant... de ma chère enfant! appuya-t-il,—vivant souvenir de sa mère adorée.

Albert attendait.

Fargeau reprit, après avoir fait le geste d'essuyer une larme arrachée par le souvenir de la mère de Clémence:

—Eh, mon ami... Je crois que vous avez peu de fortune?

—Je n'en ai pas du tout.

Fargeau fit un signe de tête approbatif et qui semblait dire: Voilà une franchise qui me va droit au cœur!

—C'est comme moi, mon ami, poursuivit-il tout haut,—je suis pauvre, très pauvre... mais ma fille est riche...

—Je le craignais! prononça le secrétaire avec tristesse.

—Son oncle Raymond, continua Fargeau,—lui donne cinq cent mille francs en écus à la signature du contrat. Dans cette situation, elle pourrait assurément prétendre à des partis fort avantageux; mais, pour ce qui me concerne moi, j'aime mieux un loyal garçon, honnête, sage, le cœur sur la main, que le Crésus le plus cousu d'or.

Albert doutait; mais, il se disait: Peut-être ai-je mal jugé cet homme.

—Ainsi, continua encore Fargeau, qui avait ce talent de voir à travers ses paupières baissées,—je suppose que nous convenons de nos faits ce soir.

—Ce soir! répéta le jeune homme au comble de l'étonnement.

—Mon Dieu! dit Fargeau, quand une affaire est bonne il faut la faire de suite... Je suppose donc que vous ayez aujourd'hui ma parole.. demain nous signerons le contrat, et vous auriez les cinq cent mille francs dans les vingt-quatre heures révolues... car je sais que Raymond tient la somme toute prête.

—Que m'importent les cinq cent mille francs, monsieur! s'écria le secrétaire;—si je pouvais espérer...

—Vous ne tenez pas à l'argent, je le sais, mon jeune ami, interrompit Fargeau,—j'étais comme vous à votre âge... mais en vieillissant, on se transforme... surtout quand on est porté naturellement à la bienfaisance... Je n'ai pas de soutane, moi, mon fils... Mais Dieu, qui est la nature, m'a montré la voie... mon cœur est inondé d'amour pour l'humanité... Bref, je suis capable de tout.. capable même de m'exposer à voir mon caractère méconnu et mes intentions calomniées, pourvu que j'arrive à conquérir cette obole que je destine au malheur... Je ne sais pas si vous me comprenez, mon enfant?

—Non, répondit Albert

Albert mentait. Il tâchait de ne pas comprendre voilà tout.

Fargeau n'était pas absolument sur un lit de roses.

Entre sa belle perruque touffue et sa tempe chauve, il y avait des gouttes de sueur.

—Oh! non mon bon ami, reprit-il,—depuis que vous êtes dans cette maison, il est impossible que vous ne m'ayez pas jugé... Les travailleurs de ce quartier sont aussi dénués que ceux des pauvres faubourgs... Et on ne fait point pour eux de loteries... Je veux fonder une grande œuvre et prouver que la sacristie n'a pas le monopole de la piété... Pour cela il me faut une certaine somme... Vous me comprenez maintenant?

—Non, dit encore Albert

—Alors, c'est que vous ne voulez pas me comprendre?

—En effet, monsieur... Je ne veux pas vous comprendre.

Ceci fut prononcé d'un ton sec et froid.

Les hommes comme cet Albert sont plus irrités par une proposition infâme que le commun des honnêtes gens, parce qu'ils sentent qu'on a spéculé sur leur pauvreté.

Pauvre comme Job et amoureux comme un fou, Albert devait céder, suivant l'idée du tentateur.—Le tentateur s'était mépris.

Et nous prions le lecteur de remarquer qu'il y a au moins un honnête homme dans ce récit peuplé de coquins.

—Eh bien! mon cher monsieur Albert, reprit Fargeau qui, à l'instar de tous les grands capitaines, retrouva son calme après la bataille perdue,—je ne m'attendais pas a cela.... Si jeune, et déjà tant d'avarice.

—Donnez moi votre fille sans dot, monsieur, répondit Albert,—et je suis le plus heureux des hommes!

Fargeau sourit.

—A la bonne heure! murmura-t-il,—à la bonne heure!.... Nous sommes un homme antique, je vois cela. Ma foi, il vous serait resté deux cent cinquante mille francs.... et la conscience d'avoir contribué au soulagement des malheureux.... sans parler de Clémence, que vous me paraissez aimer, en définitive, avec une extrême modération....

Le front d'Albert s'inclina. Il souffrait; mais ces pauvres diables qui ont de la fierté dans la misère ne passent-ils pas leur vie à souffrir?

—Je l'aime, murmura-t-il d'une voix qui tremblait malgré lui;—je l'aime et je n'aimerai qu'elle en ce monde!

—Pourtant, vous la refusez?

—Oui, monsieur, je la refuse... parce que le prix que vous me demandez est au-dessus de ce que je puis donner...

—On peut s'entendre! interrompit vivement Fargeau;—j'ai dit deux cent cinquante mille francs comme j'aurais dit autre chose...

Il détourna la tête sous le regard du mépris que lui jeta le jeune secrétaire.

—N'en parlons plus, balbutia-t-il, ou plutôt, ajouta-t-il en rappelant brusquement son sourire perdu, laissez-moi vous dire tout le contentement que je ressens, mon jeune et cher ami... vous êtes un brave garçon! Touchez-là!

Il tendit sa main si rondement que le secrétaire y fut pris à moitié. Il crut à une épreuve.

Il y crut du moins pendant une seconde ou deux, et c'était tout ce qu'il fallait au faux André Lointier pour opérer décemment sa retraite.

—J'ai voulu voir jusqu'à quel point, reprit ce dernier, une nature loyale et digne... mais vous m'avez deviné... je vous donnerez sous peu de mes nouvelles.

Une sonnette retentit à l'intérieur de la maison.

—M. Raymond m'appelle, dit Albert.

Fargeau lui serra encore la main.

—Allez mon ami, répondit-il,—allez... Gardez toujours cet excellent naturel... et, voyez-vous, il est inutile de parler de tout ceci à mon frère...

Comme Albert saluait pour sortir après avoir rassuré du geste M. Fargeau, un accord de piano résonna longtemps dans le silence de la soirée.

Un accord unique.

Albert tressaillit vivement.

Fargeau sentit trembler sa main froide.

—Voilà déjà plusieurs fois que j'entends ce bel accord-là! murmura-t-il avec soupçon;—il me semble que vous le connaissez aussi, monsieur Albert?...

—Non... voulut dire celui-ci; je ne sais...

—Allez, mon enfant, allez, interrompit Fargeau;—je suis fou... Les jeunes filles tapent sur leur piano quand la fantaisie leur en prend... Où diable vais-je m'occuper de cela?

Albert s'éloigna.

M. Fargeau haussa les épaules d'abord, à l'intention de ce petit niais, comme il le qualifiait du haut de sa sagesse.

Ensuite il ouvrit doucement la croisée de son cabinet, pour voir un peu si cet accord solitaire n'était point un signal.

LE RÊVE.

M. Fargeau ne vit rien, mais il entendit la fenêtre de Clémence s'ouvrir.

M. Fargeau roula doucement un fauteuil auprès de sa croisée et attendit

Le cabinet de M. Fargeau et la chambre de Clémence donnaient tous deux sur le jardin

La chambre de Clémence était située à l'étage supérieur.

Elle vint s'appuyer à son balcon, la belle jeune fille. L'accord de piano était bien véritablement un signal.

Mais à ce signal personne ne répondit.

Il était tard, et nulle lumière ne brillait encore à la façade blanche de la maison de madame de Marans.

Clémence était bien pâle; Clémence pleurait.

Pourquoi? Elle n'avait cependant pas entendu la conversation de son père et de M. Albert, le secrétaire.

Elle ne savait pas qu'on avait voulu la vendre.

Elle pleurait, la tête entre ses mains, interrogeant de loin cette façade blanche et muette où la lune dessinait les feuillages tremblants

C'était une chambre triste, malgré son riche ameublement,—une grande pièce avec des tentures de velours sombre, éclairée par une seule lampe que coiffait un verre dépoli.

Il y avait une grande alcôve. Dans l'alcôve un lit. Sur le lit un homme couché.

Cet homme était parfaitement immobile, étendu sur le dos, les bras en croix, collés à sa poitrine.

Son front, ses yeux et toute la partie supérieure de son visage se cachaient sous un épais bandeau.

Il avait nom Raymond Lointier.

C'était l'homme qui avait donné asile à M. Fargeau devenu pauvre comme Job, l'homme qui lui avait permis de prendre son nom et de l'appeler son frère.

M. Albert s'asseyait au chevet du lit.

—J'ai dormi, dit M. Raymond dont la voix était douce et toute pleine de bonté,—quelle heure est-il?

—Dix heures et demie, répondit Albert.

—La nuit sera longue... Gabriel m'a défendu de remuer.... Je voudrais qu'il put revenir ce soir.

—Souffrez-vous davantage? demanda le secrétaire avec un respect affectueux.

—Non... mon Dieu, non, mais ma tête nage comme si l'air qui nous entoure était aussi épais que l'eau d'un fleuve.... Je rêve éveillé.... Tu n'as pas de confiance en Gabriel, toi, Albert?

—Il est si jeune et si......

—Et si joueur, n'est-ce pas? Oui, oui... et si fou!... Mais je l'aime, moi... et puis c'est l'élève favori de Van-Eyde.... J'ai la ferme croyance qu'il me guérira.

—Dieu le veuille! dit Albert du fond du cœur.

Il y eut un silence.

—Causer me fatigue, reprit le malade,—et pourtant j'ai absolument besoin de causer.... As-tu vu André ce soir?

—Oui, monsieur.

—Et Clémence?

—J'ai vu aussi mademoiselle Clémence.

—Pauvre Albert! dit M. Raymond doucement, je crois que tu pardonnerais bien des choses à Gabriel sans les beaux yeux bleus de mademoiselle Clémence!....

Albert ne répondit point.

(*A continuer.*)

Il est difficile de ne pas rire du sérieux comique avec lequel Gros Jean gourmande son curé. Toutes les mauvaises natures en sont où va maintenant le *Pays*, et notre confrère travaille avec frénésie à regagner le temps perdu. Il y a quinze ans, que, par calcul, les patrons de la barque démocratique, ont mis le sceau sur les écoutilles de l'impiété. Pendant quinze ans, le voltairianisme et la libre pensée furent mis aux fers, pour ne pas jeter l'effroi parmi les passagers; mais pendant ces quinze années les deux monstres se sont aiguisé griffes et dents, prêts à tout dévorer le jour de la délivrance.

Un matin, la nacelle fit naufrage. De braves marins comme les Dufresne, les Laframboise, les Perreault, les Caron, les Pouliot disparurent sous les flots de la colère populaire. Les autres se retinrent aux cordages. Le *Pays* profita du sauve qui peut général pour ouvrir la porte à sa ménagerie et rien n'indique qu'on ne les rattrape de sitôt.

Ouvrez n'importe quel numéro du *Pays* depuis trois semaines, on est sûr d'y lire que les prêtres sont des ignorants pour oser défendre la lecture de Voltaire et Jean Jacques Rousseau, qu'ils ne connaissent rien à leurs devoirs de prêtres et qu'ils sacrifient sans cesse Dieu à M. Cartier, la religion à la politique. Pour le prouver il repasse les comtés, paroisse par paroisse, et il fait le procès de chaque prêtre en particulier.

Deux comtés ont passé à l'alambic, celui de Rouville et celui de Richmond. Tous les prêtres et les vicaires y ont leur plat. Tous sont accusés, crime horrible, d'avoir été conservateurs plutôt que démocrates impies. La religion a de quoi rougir; car ce qui a été général dans ces deux comtés est général dans tout le pays. Sans crainte de se tromper, notre confrère peut prendre le calendrier ecclésiastique et accabler de ses sottises tous les noms de prêtres qu'il y trouvera. Son travail se trouvera de la sorte plus complet et il aura épargné des frais considérables d'enquête.

Que notre confrère soit certain d'une chose: c'est que tous les membres du clergé ont les mêmes doctrines sur l'impiété et le parti qui l'affiche ouvertement. Tous les membres du clergé réprouvent également les principes du *Pays*, l'organe d'un chef politique. Tous les membres du clergé sont donc forcés de combattre ce chef politique qui les insulte dans son journal. Considérez tous les prêtres vos adversaires, sans distinction; dénoncez-les tous.

Mais quelle sera la morale de tout cela? Pourquoi le clergé catholique est-il en masse contre un parti plutôt que contre un autre? La réponse est facile. C'est qu'un parti s'est montré meilleur que l'autre dans ses principes, ses aspirations, ses dispositions.

Il n'existe personne dans le pays plus en dehors des préjugés politiques que le prêtre. Après avoir passé du collége, où il se fait, parmi les élèves, beaucoup moins de politique que dans la famille, au Séminaire, où il ne s'en fait pas du tout, il arrive dans le presbytère indépendant du gouvernement, indépendant des hommes de parti. Il n'a rien à attendre de la politique; il ignore l'ambition; il est sûr que ses propensions politiques ou son vote ne l'enrichiront jamais d'un sou. Quelle passion voudrait-on, dès lors, qu'il mit dans le choix d'un parti, autre que la défense des intérêts religieux, puisque les intérêts matériels ne le touchent en rien.

Mais alors, cette unanimité du clergé à combattre le parti rouge, n'est-elle pas la meilleure preuve que le parti ne vaut rien, que ses doctrines sont mauvaises, ses principes faux, ses tendances démoralisatrices.

De quel droit le *Pays* veut-il rendre le clergé responsable des fautes de son parti et l'invectiver de ce que le rougisme s'est trop mal conduit pour mériter sa confiance!

Nous avons déjà eu l'occasion de faire l'examen de conscience du rougisme. Nous avons examiné avec soin le cancer effrayant du rationalisme, du voltairianisme, qui ronge la plus mauvaise partie de la société canadienne. Et nous avons trouvé, comme nous l'avons dit alors, d'un côté, l'Institut-Canadien soutenu par les chefs actuels du rougisme, d'un autre, les sociétés secrètes soutenues par d'autres chefs du rougisme; d'un autre encore, l'organe du parti rouge, propriété de M. Dorion, soutenant institut et sociétés secrètes, et enchérissant sur les tendances de ces deux institutions; d'un autre encore, les chefs du rougisme, affichant individuellement l'impiété et le cynisme religieux. Il existe une liaison intime entre tout cela, et le *Pays* du 28 novembre 1863, nous déclare formellement:

Votre intention est d'écraser, si vous le pouvez toutefois, l'Institut, puis le parti libéral, puis le libéralisme, puis le ministère CAR LE TOUT SE TIENT.

La démocratie déclare n'avoir aucune religion (*Pays* 17 oct. 1857.)

Le parti rouge a voulu détruire la religion catholique, en l'attaquant dans les écoles, ses corporations religieuses, etc. (Voir Débats Parlementaires.)

Le parti rouge a pris fait et cause contre le catholicisme, en défendant le *Semeur Canadien*, en reprochant à M. Cartier d'avoir soutenu les catholiques à l'occasion du bill de Ferres.

Le parti rouge a voulu séquestrer le clergé dans la sacristie.

Le parti rouge a accusé le clergé de venalité, (Voir *Pays* 6 oct. 1857.)

Le parti rouge a déclaré le chef du catholicisme tyran et déshonneur de l'humanité, (Voir l'*Avenir* et les lectures de M. Dessaulles)

Le parti rouge a appelé les prêtres des débauchés (Voir l'*Avenir*.)

Le parti rouge a violé la morale publique en adorant des courtisanes. Voir *Pays* juillet et août 1857)

Le parti rouge s'est révolté contre l'autorité religieuse et est sous le coup de l'excommunication. (Voir Institut-Canadien et Club St. Jean Baptiste)

Le parti rouge a déclaré que les prêtres étaient des brutes, qui comprimaient le génie des peuples. (Voir *Pays* de 1866.)

Le parti rouge a insulté à nos illustrations religieuses. (Voir le *Pays* contre l'ouvrage de Mgr. Laflèche; M. Dessaulles contre MM. Raymond et Desaulniers.)

Le parti rouge a manifesté ses dispositions à pendre les prêtres comme en 93. (Voir la lettre de M. Geoffrion.)

Le parti rouge se déclare le parti du rationalisme. (Voir l'adresse de M. Dorion au Baron Gauldrée-Boileau.)

Le parti rouge ce sont des hommes comme MM. W. Dorion, Joseph Doutre, C. Doutre, D. E. Papineau, R. et S. Laflamme, C. F. Papineau rédacteurs de l'*Avenir*, Laframboise, agent de l'*Avenir* à St. Hyacinthe;

MM. Dorion et Papineau, propriétaires actuels du *Pays*;

MM. A. A. Dorion, Wil Dorion, Alex. Dufresne, Geoffrion, etc., excommuniés comme membre de l'Institut-Canadien et excommuniant tous ceux qui voteront pour eux.

M. Alex. Dufresne, dénoncé en chair par son évêque comme mauvais catholique;

M. W. Dorion, repris à la Rivière des Prairie par le Rév. M. Toupin;

M. L. A. Dessaulles, en guerre avec le clergé et notamment avec les RR MM. Raymond Desaulniers, V. G.;

M. W. Dorion, par son journal le *Pays*, en guerre avec Mgr. Laflèche;

M. Laframboise, en guerre sur les hustings avec le Rév. M. Ricard;

M. Geoffrion, déclarant le parti rouge prêt à pendre la prêtraille;

M. L. J. Papineau, le grand prêtre des rouges déclarant que l'Eglise n'a rien à faire avec l'état

M. Cheval, demandant l'abolition de la dîme;

MM. A. A. Dorion et Doutre, se déclarant rationalistes.

Et vous êtes surpris, aujourd'hui, que le clergé ait tremblé de confier la législation du pays à de telles mains!

Si le prêtre a une mission sur la terre, c'est bien celle de garder et protéger la morale et la foi. Et quand le devoir lui commande impérieusement l'action, vous l'invectivez de toutes manières, vous, les prétendus libéraux, qui n'avez jamais assez de liberté à votre service. C'est en commençant par refuser au prêtre, notre premier citoyen, le droit d'exprimer son opinion, le droit d'éclairer les consciences, que vous mettez votre programme à exécution.

Criez bien, insultez; le clergé s'honore de vos diatribes, puisqu'elles lui servent de certificat et témoignent de son zèle pour le bien des âmes.

Quant aux fausses doctrines que vous avancez, il est peut-être inutile d'y attacher de l'importance, puisque le parti religieux sera toujours assez fort en Canada pour les repousser dédaigneusement et condamner leurs défenseurs à la flétrissure et au mépris.

La Minerve.

SAMEDI MATIN 19 OCTOBRE 1867

Le *Pays*, à cheval sur le trépied électoral qu'il chauffe à blanc, n'a pas dérougi depuis un mois. Le fiel est en pleine ébullition, la bile monte toujours; les issues ne peuvent plus suffire à l'exhalaison de tant de colère. Dieu! de quoi ce rédacteur-là est donc bourré et quand tout cela finira-t-il?

Il faut parfois de la mauvaise humeur, ne fut-ce que pour tenir compagine à un mal de tête; ce sont des accès qui passent. Mais ce qu'il est plus difficile à comprendre, c'est qu'on se fâche à l'entreprise et qu'on se plaise à convertir la profession d'ours blanc en position sociale. Si jamais notre confrère reprend la maitrise de ses organes, il pourra se croire, pour un temps, à la suite d'une telle gargarisation, exempt du mal de gorge et du scorbut.

Que d'insultes, que d'insolences, que de polissonneries depuis un mois! Pour peu que la démocratie continue à s'égoutter de la sorte dans le *Pays*, il faudra agrandir le journal.

Est-ce par de telles violences que notre confrère croit pouvoir engager le clergé à se repentir d'avoir travaillé contre son parti? Aujourd'hui, la chose est bien évidente, le rougisme n'a toujours affiché des semblants de religion, que parce qu'il ne pouvait faire autrement. L'hypocrisie est une de ses vertus théologales. C'est le *Pays* qui nous l'apprend dans un de ses derniers numéros:

« Comme affaire de compromis dit-il le *Pays* fut substitué à l'*Avenir*.

« Ceci avait lieu en 1852.

« Dès 1854, les élections générales donnèrent un résultat disputé entre ces deux nuances du parti libéral. Quinze libéraux des plus avancés y furent élus.

« La nuance la plus conciliante réclamait ce résultat comme étant l'effet de l'abandon de l'*Avenir*.

« La nuance pondératrice entre celle-ci et celle qui avait voulu conserver l'*Avenir* sans modification, prétendait que l'esprit public ne se formait pas en deux années: que ce succès était dû à la vigueur de la rédaction de l'*Avenir*, et que l'eau de rosé du *Pays* n'y comptait pour rien; que tout au plus on aurait pu calculer sur de plus grands succès, n'eût été l'exagération d'un correspondant au deux de l'*Avenir*.

« A mesure que les événements se développaient, depuis 1854, quelques accessions timides et craintives de quelques membres du clergé et quelques *lapsus* libéraux chez certains journaux, venaient appuyer de temps à autre la position des *modérés* par excellence; mais ceux qui alliaient la modération à la fermeté se convainquent de jour en jour de la rectitude de leur opinion première,—garder l'*Avenir*, mais le gouverner.

« Quinze années d'essai et surtout les dernières élections ont donné complètement raison à ces derniers. Les *modérés*, sauf la douzaine d'opinions représentées par l'*Ordre*, sont convaincus que sur les quinze années que nous comptons immédiatement derrière nous, il en a été perdu douze *en ménagements et en* COMPROMIS inutiles, que si la bureaucratie est malléable et pliante à la perspective de la crèche, le clergé est, dans sa majorité constituante, *l'obstacle qu'il faut surtout et avant tout réduire à la raison, à son rôle*, et, disons-le avec un profond regret, *au respect de la morale publique et politique*.

« La propagande éhontée, faite au moyen du livret du *Rougisme en Canada*, ouvre les yeux de tout le monde. Nous n'avons plus à pactiser avec des *modérés*, c'est nous qui sommes modérés aujourd'hui, presque dans l'acception réactionnaire du mot. De tous côtés les *modérés de la veille* nous assaillent et nous déborderaient bientôt, si nous étions moins fermes contre l'exaspération que nous ne l'avons été contre la réaction.

« La seule modification que nous accepterons dans notre attitude sera celle-ci:

« Nous veillerons avec plus de soin à la conduite du clergé que nous ne l'avons fait par le passé.

« Sans cesser de respecter les représentants du dogme religieux et les limites de leur domaine,—nous nous tiendrons à la porte de notre château, toujours armé et prêt à repousser l'aggression, qu'elle parte de l'épiscopat ou du curé.

L'aveu est assez fort. L'apparente amélioration religieuse du rougisme depuis douze ans, n'a été qu'affaire de compromis, pour mieux tromper l'opinion publique.

Voici comment le *Pays* se hâte d'expier ses douzes années d'erreurs. Il parle d'une requête, signée par les curés et les citoyens d'un comté promettant, selon l'usage, à un candidat, de faire tout au pouvoir des signataires pour le faire élire.

Mais, dit le *Pays* du 17 octobre, pour le prêtre, que peut signifier cette promesse? Hélas! Nous ne le savons que trop! Elle signifie que la chaire sera convertie en tréteau ou *hustings*,—que l'évangile y sera remplacée par la cabale; que l'enseignement de la morale y tera place à la passion et à l'invective du forum; qu'au lieu d'y damner les gens pour des violations de devoir et de morale, on les menacera de l'enfer s'ils suivent les dictées de leur raison, et, dans bien des cas, s'ils votent pour un honnête homme contre une canaille qui a mérité le pilori. Cet engagement du prêtre, *de faire tout ce qui dépendra de lui* pour assurer une élection signifie encore que le *confessional va devenir une toile d'araignée où les grands et rigides observateurs des lois de l'église seront soumis à plus de vexations. C'est là qu'on les attendra avec l'avidité de l'araignée pour la mouche on les harponnera, on les harcèlera avec des peintures flamboyantes de l'enfer, s'ils votent pour l'honnête homme et non pour la canaille.*

Dans son numéro du 15 octobre, le *Pays* parle d'un prêtre du comté de Richmond, qui avait retardé le jour de la première communion parcequ'il tombait un jour de votation. On comprend que la sollicitude du pasteur devait chercher à ne pas fixer un jour de tumulte et de confusion comme jour de recueillement et de calme pour ces jeunes enfants.

Voilà, dit le *Pays*, un des écarts déplorables où la passion de la politique entraine certains ministres de la religion. Ils font passer Dieu après M. Cartier. Rappelez-vous, lecteurs, avec quel soin les prêtres préparent les enfants au grand jour de la première communion; il les persuadent que ce sera le plus beau jour de leur vie; ils éclairent leur esprit; ils purifient leur conscience; il les initient de longue main à une vie nouvelle: tel jour Dieu descendra dans ces jeunes cœurs. Il importe donc de lui faire l'accueil le plus digne de sa divinité. Les enfants sont dans l'attente de la plus glorieuse des visites. Le moment solennel arrive; mais crac! Dieu n'arrive pas: M. le curé a bien autre chose à faire, allez! Sans lui, M. Cartier compterait peut-être un partisan de moins. Dieu peut bien attendre encore un peu; M. Cartier, lui, est pressé: va donc pour M. Cartier! D'ailleurs Dieu pardonne tout, et M. Cartier n'entend pas risée sur le chapitre du zèle.

Et de la sorte la politique prend le pas sur la religion, M. Cartier sur le bon Dieu, et ces enfants font le pied de grue dans l'attente du plus beau jour de leur vie. Si M. Cartier n'est pas content de cette marque de dévouement, nous le déclarons plus insatiable que Gargantua

On le voit, le *Pays* a mordu, de gueule de maitre, dans le fruit de cet arbre de la science moderne. Un certificat de docteur en blasphème sur parchemin, le ruban d'honneur de celui qui s'appelle Légion à la boutonnière, de la licence en barriques dans son cellier, que reste-t-il à désirer? Une fois que l'impiété a mis partout son vernis, le respect humain y glisse facilement et la conscience se soustrait, de la sorte, à une foule d'ennuis gênants.

Maintenant, faut-il donner quelqu'importance intrinsèque à ces vilaines et tristes productions, raclures d'un esprit rudement gratté par le voltarianisme. Si le *Pays* trouve un écho quelque part, c'est que les cœurs mal faits savent se reconnaitre. Il est inutile d'essayer à faire parvenir la lumière aux yeux qui ne veulent pas voir. Ce n'est pas par la discussion que les encroutés se convertissent.

Quant à la masse des âmes honnêtes qui composent notre belle population; il existe une opinion si tranchée sur les devoirs et les droits du clergé, que la défense de ces devoirs et de ces droits n'ajouterait rien à la ferme conviction que tout bon catholique nourrit à ce sujet. Grâce à Dieu, notre population sait comprendre que la religion doit être le premier élément des sociétés bien constituées et y occuper le poste d'honneur; que le prêtre, quand il s'agit de législation, a le droit de dire aux consciences qu'elles sont coupables de donner quelque support à des législateurs disposés à gêner la liberté religieuse sur laquelle repose l'édifice social.

Pourquoi discuter avec le *Pays* sur une question deux cent fois décidée contre lui? Que l'on prenne, par exemple, l'excellent ouvrage de Mgr. Laflèche, les *Considérations Politiques* et l'on se convaincra que les diatribes du *Pays* ne seront toujours que les produits rachitiques d'une imagination gatée.

Depart de Missionnaires.

Aujourd'hui même de courageux prêtres canadiens partent pour une mission lointaine, la Floride. Ce sont les RR. MM. Laverdière, Landry, Gaboury et Harpin.

Le Rév. M. Landry, ci-devant vicaire de Longueuil, emporte avec lui un témoignage flatteur de cette paroisse. La collecte d'un seul dimanche au bénéfice de sa mission, lui a rapporté la jolie somme de $100. Bien peu de paroisses, dans le Bas-Canada, pourraient se glorifier d'improviser un tel montant.

Belle traversée.

Le brick le *Century*, au port de 131 tonnes, capitaine Le Moiynon, venant de Bahia, Brésil, est arrivé à Paspébiac, dans la Baie des Chaleurs, le 6 du courant après une traversée de 35 jours seulement.

Pendant les huit premiers jours, ce fin voilier, sorti du chantier de construction de la maison C. Robin, à Paspébiac, n'a pas filé moins de 220 milles marins par 24 heures.

Mais arrivé par le 16ème degré de latitude nord les vent devinrent variables et sa course se ralentit en conséquence.

Mais à la hauteur des Iles aux oiseaux les bons vents reprirent et dans une journée, il atteignit son port de destination.

Ce bâtiment qui avait été porter une cargaison de morue sèches prise et préparée sur la côte de Gaspé, s'en est revenu sur lest.

Le *Century* fait partie de cette magnifique flotte de navires fins voiliers, appartenant à la célèbre et puissante maison de commerce C. Robin et Cie., qui sont employés dans le commerce de la morue sur la côte de Gaspé et qui portent le produit de nos pêcheries au Brésil, en Espagne, en Italie, etc., etc.

Le Capt. Le Moiynon a déjà vingt-quatre ans de service dans l'emploi des MM. Robin, c'est une maison de première classe et il est reconnu pour son habileté, et son intrépidité. Quelle meilleur école pour les marins que les pêcheries!

C'est le même Capt dont le navire a eu les mâts cassés pendant une des plus violentes tempêtes de l'automne dernier (5 octobre) à la hauteur du Gulf Stream, et qui, au lieu d'abandonner l'épave, comme on le lui conseillait, l'a conduit au port de destination (St. Helier, Jersey) au moyen de mâts de fortune sur lesquels il avait installé les lambeaux de voile qui avaient échappé aux fureurs de la tempête.

C'est un magnifique trait de courage et de persévérance, et qui certainement mérite d'être signalé.

Nouvelles du Golfe.

(Correspondance spéciale de *La Minerve*)

Gaspé, 12 octobre 1867.

Le temps est très froid et les tempêtes fréquentes par ici. Les pêches souffrent beaucoup de ces mauvais temps. Il n'y a encore que peu de morue d'automne de prise et soyez certains qu'il en montera peu soit à Québec, soit à Montréal pour les approvisionnements d'hiver.

En conséquence de la cherté de la farine et de toute espece de provisions, beaucoup de pêcheurs se trouvent dans un grand état de misère et on pense que beaucoup d'entr'eux, auront à souffrir de l'insuffisance de leurs ressources pendant le long hiver qui se prépare.

Les récoltes des grains et des pommes de terre ont été bonnes. Mais vous savez que par ici on a jusqu'à présent trop négligé la culture de la terre. Je constate qu'il s'opère un mouvement dans ce sens depuis quelque temps, et avec l'essor puissant que le nouveau gouvernement va faire prendre à cette branche d'industrie qui pourra devenir importante pour nous, car la terre est presque partout fertile, nul doute qu'avant quelques années l'agriculture ne vienne ajouter ses produits à ceux des pêcheries, pour alimenter les populations de ces importants districts, et aussi fournir des articles importants pour le commerce étranger Mais avant tout il faut trois choses: Des routes, des routes et des routes!!!

Correspondance Editoriale

DE « LA MINERVE. »

Paris, 2 octobre 1867.

Une brochure politique a été mise en vente hier soir sous le titre: "La dernière guerre" par "un ancien diplomate." Cette dernière guerre c'est la guerre d'Allemagne que termina Sadowa; cet "ancien diplomate" il y a des gens qui assurent que c'est M. Arthur de la Guéronnière. Depuis que M. de la Guéronnière a publié sous le voile de l'anonyme ses célèbres brochures ayant pour titre "Le Pape et le Congrès," "L'Italie et Napoléon III" le public est toujours tenté de lui attribuer les écrits à sensation qui ont la discrétion de cacher le nom de leur auteur. Mais cette fois il n'y a jusqu'à présent aucune preuve que cette brochure soit du directeur politique de la *France*. Le *Figaro* d'hier soir jure ses grands dieux qu'il connait le nom de l'auteur anonyme et celui qu'il désigne n'est ni M. de la Guéronnière ni aucun ancien diplomate. Il prétend que cette brochure est l'œuvre de M. Perron, ancien rédacteur au *Moniteur Universel*, puis fondateur du journal français de Londres, *l'International*, et maintenant journaliste en disponibilité. Mais le *Figaro* a tant de fois trompé ses lecteurs depuis quelque temps que les gens qui ont pu jeter un coup d'œil dans les coulisses de la presse parisienne n'acceptent plus que sans bénéfice d'inventaire les informations qui viennent du *Figaro*. Figaro était bien intéressant lorsqu'il ne parlait que de littérature, depuis qu'il a la liberté de discourir de tout, à tort et à travers, il est devenu bien maussade et parfois bien menteur. Mais quelque soit l'auteur de "La dernière guerre" il n'en est pas moins vrai que cette brochure a produit une profonde sensation à la Bourse. Les gros bonnets de la finance ont oublié un instant les désastres du crédit mobilier et de la compagnie immobilière pour ne songer qu'aux chances de paix ou de guerre qui restent à l'Europe.

L'auteur de la brochure s'occupe surtout d'étudier la situation faite à la France en Europe par le résultat de la fameuse campagne de M de Bismark. La Sainte Alliance a été rompue, l'Autriche humiliée et la Prusse agrandie; mais ces résultats matériels ne sont rien alors qu'on les compare aux conséquences morales produites par ces mêmes événements. Les succès de la Prusse, la défaite de l'Autriche la rupture de l'ancienne confédération germanique, tout cela a opéré une véritable révolution en Allemagne. Menacés de tous côtés, les petits Etats Allemands ont été pris d'un élan de patriotisme unitaire dont l'Italie leur avait déjà donné l'exemple, et naturellement ils ont cherché à s'unir avec le vainqueur et non avec le vaincu. De là le mouvement national qui a entrainé vers la Prusse victorieuse les petits de l'Allemagne du Nord et quelques uns de ceux du Sud. Pour diriger son organisation intérieure et amener son unité, l'Allemagne ne pouvait trouver un plus habile politique que M de Bismark, et M. de Bismark ne pouvait avoir une plus belle occasion de satisfaire sa légitime ambition. A moins d'une guerre avec la France où de quelque obstacle imprévu, M. de Bismark aura bientôt accompli l'unification de l'Allemagne. Dans leur patriotiques aspirations vers l'unité, les Allemands ne déguisent point leur ambition; ils ne cachent point qu'ils veulent être la plus puissante nation de l'Europe occidentale comme ils en sont déjà le peuple le plus instruit et le plus nombreux. Ils vont même jusqu'à dire que, une fois unis, ils revendiqueront l'Alsace et la Lorraine parceque ces deux provinces françaises sont habitées par une population d'origine teutonique.

N'est-ce pas plus qu'il ne faut pour exciter la jalousie du peuple français et donner de l'inquiétude à son gouvernement? En effet, on a beau dire que chaque peuple est libre de s'organiser intérieurement comme il entend, du moment que cette organisation prend un caractère agressif, les peuples voisins ont bien le droit de veiller à leur propre conservation. Or M. de Bismark a bien et formellement déclaré par sa circulaire du 7 Septembre qu'il persisterait dans son projet d'unification, sans se préoccuper de ce qu'en pouvaient penser les autres puissances. Et, comme pour régaler ses amis de la presse parisienne il y a ajouté quelques traits ironiques à l'adresse des deux Empereurs et de leurs entrevue à Saltzbourg.

Ce sont là des sujets de considération bien dignes de fixer l'attention publique et rien d'étonnant s'ils causent de l'émotion même à la Bourse. Je l'ai dit, cette émotion est profonde. Les esprits sont agités par le silence du gouvernement et par le langage contradictoire de ses organes. La France est dans une espèce de crise, ainsi que M. Clement Duvernois le disait hier soir dans l'*Epoque*. Il faut que d'une manière ou d'une autre le gouvernement detende la situation et tranquilise en faisant décidement la guerre ou la paix; mais s'il fait la paix, il faut que cette paix soit sérieuse, et non une paix agitée, pleine d'anxiété qui ne vaut pas mieux que la guerre. On pense que l'empereur ne tardera pas à prendre une résolution définitive. Il est encore à Biarritz, mais il a mandé auprès de lui M. Rouher et la plupart des membres du conseil privé. Les bruits de changements ministériels continuent à courir les journaux, mais sans trouver plus de crédulité.

Garibaldi s'est résigné paisiblement à son sort, il est retourné à son Ile de Caprera. Les journaux avaient dit d'abord que le ministère Ratazzi tiendrait la promesse de rester tranquille ou comme disent nos magistrats de garder la paix. Mais une lettre de Garibaldi lui-même adressée au *Movimento* de Gènes dément cette rumeur. Dans cette lettre il déclare qu'il retourne à Caprera, mais sans condition. On dit cependant que sans vouloir rien promettre à M. Rattazzi Garibaldi a donné sa parole au roi Victor-Emmanuel qu'il ne bougerait pas de son Ile d'ici à quelque temps.

Pardonnez-moi si je ne vous parle pas plus souvent de l'exposition; c'est qu'a vrai dire depuis quelque temps l'exposition se conduit en honnête femme et ne fait guère parler d'elle. Il y a encore un assez grand nombre de visiteurs, mais ce sont presque tous des provinciaux, attardés qui ne provoquent guère l'intérêt. D'ailleurs l'enlevement des chaises sous le promenoir extérieur a jeté comme un voile de tristesse sur tout le Champ-de-Mars. Cette tristesse se fait particulièrement sentir vis-à-vis le plus grand restaurant de la section française, le restaurant Gousset que l'on dit en faillite avec une dette de un million et demi de francs. Cette première dégringolade n'est probablement que le signal d'un grand nombre d'autres. Trop de spéculations hasardeuses avaient été montées en vue de l'exposition pour qu'il n'en tombe pas un grand nombre en déconfiture. L'exposition n'a plus qu'une chance de succès: la visite de l'empereur d'Autriche. Si François-Joseph vient réellement à Paris dans le courant d'octobre, comme on l'annonce, alors l'exposition reprendra sans doute un peu de son animation. Cette visite du souverain autrichien parait d'ailleurs certaine.

Une confidence avant de finir. Une main aussi prodigue que mystérieuse et discrète a fait déposer chez moi six volumes à couverture grisfer ayant pour titre général: "*Les Drames de l'Amérique du Nord*" par M. H. Emile Chevalier. Ces volumes portent chacun un sous-titre: *Les Pieds Noirs, Peaux-Rouges et Peaux Blanches ou les douze Apôtres et leurs femmes, Tête Plate, les Nez-Percés, les derniers Iroquois, Poignet d'Acier ou les Chippionais.* Je ne puis vous donner mon opinion sur ces romans, car, malgré leurs titres alléchants, je n'ai pas eu le courage de les lire; mais j'ai lu sur la couverture une appréciation du talent de l'auteur qui me paraît digne de vous être transmise. "M. Emile Chevalier, dit cette bonne couverture, M. Emile Chevalier dont le nom est devenu aussi populaire en France qu'il l'était en Amérique avant son retour. Il écrit devant la glace de ses souvenirs, comme le disait l'autre jour un éminent critique. Il fait la géographie, l'histoire des lieux dont il parle; après en avoir été un des plus hardis explorateurs il en est devenu un des plus consciencieux ethnographes."

Comment trouvez-vous le boniment, à vous tous anciens lecteurs le celui qui inspire le *Défricheur de langues*? Vous voyez que si l'on n'est jamais prophète en son pays, ni même en pays etranger, on peut l'être quelquefois chez un éditeur complaisant comme M. Poul et Malassis.

M. Taché est de retour d'Italie depuis trois ou quatre jours.

Membres Elus.

COMMUNES.

Nombre total: 180 M. C. C.

Min. 131—Ind. 5—Opp. 44—Majorité pour le Gouvernement 87.

PROVINCE DE QUEBEC.

		M.	I.	O.
Argenteuil	Abbott	1	0	0
Arthabaska	Senécal	0	0	1
Beauce	Pozer	1	0	0
Berthier	Paquet	0	0	1
Bagot	Gendron	1	0	0
Beauharnois	Cayley	1	0	0
Bellechasse	Cassault	1	0	0
Bonaventure	Robitaille	1	0	0
Brome	Dunkin	1	0	0
Compton	Pope	1	0	0
Chambly	Benoit	1	0	0
Châteauguay	Holton	0	0	1
Champlain	Ross	1	0	0
Charlevoix	Cimon	1	0	0
Chicoutimi	Tremblay	1	0	0
Deux-Montagnes	J. B. Daoust	1	0	0
Dorchester	H. Langevin	1	0	0
Huntingdon	John Rose	1	0	0
Hochelaga	Dorion	0	0	1
Gaspé	Fortin	1	0	0
Iberville	Bechard	1	0	0
Joliette	Godin	0	0	1
Jacques-Cartier	Gaucher	1	0	0
Lévis	Dr Blanchet	1	0	0
Lotbinière	Joly	1	0	0
Laval	J. H Bellerose	1	0	0
L'Assomption	Ls. Archambault	1	0	0
Laprairie	Pinsonnault	1	0	0
L'Islet	Pouliot	1	0	0
Missisquoi	Chamberlin	1	0	0
Mégantic	Irvine	1	0	0
Montmorency	Cauchon	1	0	0
Montmagny	M Beaubien	1	0	0
Maskinongé	Caron	1	0	0
Montréal-Centre	Thos Workman	1	0	0
Montréal-Est	M. Cartier	1	0	0
Montréal-Ouest	M. McGee	1	0	0
Montcalm	Jos Dufresne	1	0	0
Nicolet	Gaudet	1	0	0
Napierville	Coupal	0	0	1
Ottawa (comté)	Wright	1	0	0
Portneuf	Brousseau	1	0	0
Pontiac	Heath	1	0	0
Québec-Centre	Simard	1	0	0
Québec-Est	M. Huot	1	0	0
Québec-Ouest	Ths. McGreevy	1	0	0
Quebec (comte)	M Chauveau	1	0	0
Richelieu	McCarthy	1	0	0
Richmond	Webb	1	0	0
Rimouski	Sylvain	1	0	0
Rouville	Cheval	0	0	1
Stanstead	Colby	1	0	0
St Maurice	Dr. Desaulniers	1	0	0
Sherbrooke	Hon. A. T. Galt	1	0	0
Shefford	Huntingdon	0	0	1
Soulanges	Masson	1	0	0
St. Hyacinthe	Kierkowski	0	0	1
St. Jean	Bourassa	0	0	1
Terrebonne	Masson	1	0	0
Trois-Rivières	De Niverville	1	0	0
Témiscouata	Bertrand	1	0	0
Vaudreuil	D McMillan	1	0	0
Verchères	Géoffrion	0	0	1
Yamaska	Fortier	0	0	1
		52	0	12

PROVINCE D'ONTARIO.

Addington	Lapum	1	0	0
Algoma	Cumberland	1	0	0
Bothwell	Mills	0	0	1
Bruce Nord	Sproat	1	0	0
Bruce Sud	Hurdon	1	0	0
Brockville	Crawford	1	0	0
Brant (sud)	Wood	1	0	0
Brant Nord	Bown	1	0	0
Carleton	Holms	1	0	0
Cornwall	Hon S McDonald	1	0	0
Cardwell	Fergusson	1	0	0
Durham, est	Burton	1	0	0
Dundas	M. Ross	1	0	0
Durham Ouest	Blake	0	0	1
Elgin Est	Dobbie	1	0	0
Essex	O'Connor	1	0	0
Elgin Ouest	Munro	1	0	0
Frontenac	Kirpatrick	1	0	0
Glengary	D. A McDonald	1	0	0
Gray Sud	Jackson	1	0	0
Gray Nord	Snider	0	1	0
Grenville Sud	Shanley	1	0	0
Haldimand	Thompson	1	0	0
Hastings Ouest	J Brown	1	0	0
Hasting Est	Read	1	0	0
Hasting Nord	Bowell	1	0	0
Halton	White	1	0	0
Hamilton	Magill	1	0	0
Huron Nord	Whitehead	1	0	0
Norfolk Sud	Samson	1	0	0
Huron Sud	Cameron	0	0	1
Kingston	J. A. McDonald	1	0	0
Kent	Stephenson	1	0	0
Lambton	McKenzie	0	0	1
Lennox	Cartwright	1	0	0
London	Carling	1	0	0
Lincoln	Hon. M Benson	1	0	0
Leeds Sud	Crawford	1	0	0
Lead Nord	Jones	1	0	0
Lanark (sud)	Morris	1	0	0
Lanark (nord)	Hon McDougall	1	0	0
Monk	McCallum	1	0	0
Middlesex Est	Wilson	1	0	0
Middlesex Nord	Scatcherd	1	0	0
Middlesex Ouest	McDonald	1	0	0
Norfolk Sud	Lawson	1	0	0
Northumberl. Ouest	Jas. Cockburn	1	0	0
Norfolk Nord	Walsh	1	0	0
Niagara	Morrisson	1	0	0
Northumberland Est	Keeler	1	0	0
Renfrew Sud	McLaughlin	1	0	0
Oxford (nord)	Oliver	1	0	0
Oxford Sud	Bodwell	1	0	0
Ottawa	Currier	1	0	0
Ontario Nord	Thompson	0	0	1
Perth Nord	Redford	0	0	1
Perth sud	McFarlane	0	0	1
Peterboroo Ouest	Perry	1	0	0
Prescott	Hagar	1	0	0
Peterboro Est	Grover	1	0	0
Prince Edouard	Ross	0	1	0
Renfrew Nord	Rankin	1	0	0
Russell	Grant	1	0	0
South Ontario	M. Gibbs	1	0	0
Simcoe Nord	McConkey	1	0	0
Simcoe Sud	Little	1	0	0
Stormont	Ault	1	0	0
Toronto Ouest	Harrison	1	0	0
Toronto Est	Beatty	1	0	0
Victoria Sud	Kempt	1	0	0
Victoria Nord	Morisson	1	0	0
Welland	Street	1	0	0
Wentworth Sud	Rymal	0	0	1
Wentworth (nord)	McMonies	0	0	1
Do	Brown	1	0	0
Waterloo Nord	Bowman	0	1	0
Waterloo Sud	Young	0	0	1
Wellington Sud	Stirton	0	0	1
Wellington Nord	Drew	1	0	0
Wellington Centre	Parker	0	1	0
York Nord	Wells	0	0	1
York Est	Metcalfe	0	1	0
York Ouest	Howland	1	0	0
		65	5	12

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Albert	Wallace	1	0	0
Charlotte	Bolton	1	0	0
York (comté)	Fisher	1	0	0
Carleton	Connell	1	0	0
Northumberland	Johnson	1	0	0
Queen	Ferris	1	0	0
Ristigouche	McMillan	1	0	0
Sunbury	Burpee	1	0	0
Kent	Renaud	1	0	0
St. Jean (comté)	Grey	1	0	0
St. Jean, cité	Tilley	1	0	0
Westmoreland	Smith	0	0	1
Gloucester	Anglin	0	0	1
King	Ryan	1	0	0
Victoria	Costigan	1	0	0
		13	0	2

NOUVELLE-ECOSSE.

Shelbourne	Coffin	0	0	1
Guysboro	Campbell	0	0	1
Victoria	Ross	0	0	1
Antigonish	McDonald	0	0	1
Annapolis	Ray	0	0	1
Cap Breton	McKeogney	0	0	1
Colchester	McClellan	0	0	2
Cumberland	Tupper	1	0	0
Digby	Savery	0	0	1
Halifax	Jones	0	0	1
Do	Power	0	0	1
Hants	Howe	0	0	1
Inverness	Cameron	0	0	1
Kings	Chipman	0	0	1
Lunenburg	McDonald	0	0	1
Pictou	Carmichael	0	0	1
Queens	Forbes	0	0	1
Richmond	Crooke	0	0	1
Yarmouth	Killan	0	0	1
		1	0	18

CHAMBRE LOCALE.

Nombre total: 64 M. P. P.

PROVINCE DE QUEBEC.

Argenteuil	Bellingham	1	0	0
Drummond et Arthabaska	Hemming	1	0	0
Beauce	Pozer	1	0	0
Berthier	Moll	0	0	1
Beauharnois	Bergevin	1	0	0
Bagot	Gendron	1	0	0
Bellechasse	Pelletier	1	0	0
Bonaventure	Hamilton	1	0	0
Brome	Dunkin	1	0	0
Chambly	Jodoin	1	0	0
Compton	Ross	1	0	0
Châteauguay	Laberge	0	0	1
Champlain	Ross	1	0	0
Charlevoix	Clément	1	0	0
Chicoutimi	Tremblay	1	0	0
Dorchester	Langevin	1	0	0
Deux-Montagnes	Proc.-G. Ouimet	1	0	0
Gaspé	Fortin	1	0	0
Huntingdon	Schriver	1	0	0
Hochelaga	Beaubien	1	0	0
Iberville	Molleur	0	1	0
Jacques-Carter	Lecavalier	1	0	0
Joliette	Lavallée	0	0	1
Lotbinière	Joly	1	0	0
Laval	J. H. Bellerose	1	0	0
Lévis	Blanchet	1	0	0
L'Assomption	M. Mathieu	1	0	0
Laprairie	Therrien	1	0	0
L'Islet	Verreault	1	0	0
Montréal-Est	Hon. M. Cartier	1	0	0
Montmagny	L. H. Blais	1	0	0
Montréal-Centre	Edward Carter	1	0	0
Montréal-Ouest	Ogilvie	1	0	0
Maskinongé	Desaulniers	1	0	0
Montmorency	Cauchon	1	0	0
Missisquoi	Brigham	1	0	0
Mégantic	Irvine	1	0	0
Montcalm	Dugas	1	0	0
Nicolet	Gaudet	1	0	0
Napierville	Benoit	0	0	1
Ottawa, comté	Church	1	0	0
Portneuf	Larue	1	0	0
Pontiac	Poupore	1	0	0
Québec-Est	P. G. Rhéaume	1	0	0
Québec-Ouest	M. Hearn	1	0	0
Québec Centre	Simard	1	0	0
Québec (comté)	Chauveau	1	0	0
Richmond et Wolfe	Picard	1	0	0
Richelieu	Beaudreau	1	0	0
Rimouski	Garon	1	0	0
Rouville	Robert	0	0	1
St. Jean	Marchand	0	0	1
Stanstead	Locke	1	0	0
Sherbrooke	Robertson	1	0	0
Soulanges	Coutlée	1	0	0
Shefford	Bessette	1	0	0
St. Maurice	Desaulniers	1	0	0
St. Hyacinthe	Bachand	0	0	1
Terrebonne	Chapleau	1	0	0
Témiscouata	Mailloux	1	0	0
Trois-Rivières	DeNiverville	1	0	0
Verchères	Craig	1	0	0
Vaudreuil	Ant. Harwood	1	0	0
Yamaska	Senécal	0	0	1
		51	5	8

L'Anarchie aux Etats-Unis.

(*De la Renaissance Louisianaise.*)

Comme le soleil, la vérité perd par la distance et par les orages. Vue de trop loin elle est surfaite ou altérée; vue à travers le trouble des perturbations, elle est méconnue et jugée au hasard de l'impression à être entendue. Il faut alors que les faits parlent d'eux-mêmes avec l'éloquence des résultats patents et douloureux pour la ramener à la place qu'elle doit occuper dans la raison humaine. C'est ce qui arrive pour les affaires d'Amérique.

Faite d'engouement avant la guerre pour des institutions qu'elle n'a jamais bien comprises, saturée de préjugés à l'endroit d'une lutte dont elle a méconnu le principe essentiel, nourrie de faux renseignements et de fausses appréciations sur l'état réel des choses depuis la paix, l'opinion européenne semble se voiler les yeux et prendre à tâche de se mettre à la remorque des grosses erreurs, comme elle s'est mise à la suite des gros bataillons durant la guerre. C'est que l'on a beau faire et beau dire, dans notre siècle de soi-disant progrès et de justice, les faibles ont toujours tort jusqu'au moment où les forts sont intéressés à leur donner raison.

Ce moment de réparation vénale semble être proche, car la réaction qui s'opère rapidement dans l'esprit du Nord et de l'Ouest commence à faire sentir son influence en Europe. L'opinion publique, cette déesse aveugle et capricieuse, réagit contre le système inique du radicalisme. Mais à quelle vertu puissante devons-nous cette tardive lumière dans la justice populaire? Est-ce à un retour du bon sens humain, à un courant d'équité ayant rebroussé chemin? Hélas non, c'est tout simplement à l'énormité de la dette et aux dangers que courent les détenteurs, que nous devons l'action réparatrice qui s'annonce à l'horizon.

Quand il s'est agi de placer leurs capitaux à gros intérêts payables en or, et d'assurer la valeur croissante des coupons de l'emprunt américain, l'Angleterre et l'Allemagne ont trouvé le gouvernement du Nord le plus libéral au monde, sa politique le plus juste qu'il soit, ses actes on ne peut plus sages et enfin son despotisme au Sud justifié par la nécessité. Le Congrès avait toujour raison, le parti radical était généreux, le peuple grand, enfin la République donnait au monde le "spectacle sublime" des vertus de la liberté guérissant d'elle-même ses propres blessures comme la lance d'Achille.

Mais voici que le mauvais génie des choses trop vantés se met à decouvrir d'horribles lacunes dans ce beau tableau et d'affreuses taches dans ce brillant soleil. La dette s'élargit comme un chancre au cœur du pays, les intérêts dévorent les revenus avec une effrayante voracité et le peuple contribuable pose la question effroyable de la banqueroute. Ici changement à vue dans l'opinion des détenteurs tremblants et, par conséquent, réaction contre le parti, le gouvernement et le peuple, causes d'un tel état d'insécurité et d'angoisse pour les capitaux investis.

Si le capital était aussi clairvoyant qu'on le dit il eut vu depuis longtemps que la pléthore monétaire d'Europe était un phénomène trop disparate auprès de la hausse de l'or en Amérique pour qu'il n'y eut point de ce côté-ci, des causes de discrédit tout autres que celles de la rareté du numéraire et de l'abondance du papier-monnaie.

La vraie cause de cette disparité est dans le fait peu observé que ce n'est point l'or d'Amérique qui monte, mais bien le papier des Etats-Unis qui baisse, comme sentant d'instinct sa chûte prochaine.

Tout se paie sur la terre, même les admirations démocratiques.

Etant prouvé qu'il y a inégalité et injustice dans la répartition de la dette et de l'impôt dans la démocratie, il eût bien juste et naturel que démocratie redresse la position. Or, puisqu'il y a dans la république infiniment moins de détenteurs qui ne paient point d'impôts, et qui n'en reçoivent pas moins de grosses rentes en or, que de contribuables qui, étant surchargés de taxes, ont intérêt à voter la répudiation, il faut logiquement s'attendre à une banqueroute dont la première étape sera la conversion de l'intéret en greenbacks au lieu de numéraire, ainsi que le paiement en a été fait jusqu'ici.

Sans doute les détenteurs européens auront la naiveté de se révolter, de crier à la mauvaise foi et de se servir de gros mots à l'adresse des américains; mais ceux-ci n'y feront pas attention; ils se consoleront en soutirant d'Europe un nouveau dividende. Le commerce européen doit être du reste habitué à ces façons Yankees, car il s'est constitué de longue date le commanditaire perdant des Etats-Unis.

Le relevé des faillites américaines et des dividendes qu'elles ont donnés depuis 30 ans prouve que la moitie du capital des Etats-Unis appartient légitimement à l'Europe. Les crises financières et les banqueroutes ne sont donc pas si redoutables aux américains pour qu'ils hésitent longtemps à faire le grand sacrifice que demandent l'Ouest et les populations qui ne possèdent point de coupons. L'intérêt étant la seule lumière qui puisse pénétrer dans l'entendement des masses populaires, la répudiation de la dette et la réduction de l'impôt forment le pivot des questions du jour. La question nègre commence à passer de mode et à rentrer d'autant plus vite dans l'ombre que les radicaux qui, avec la Nouvelle-Angleterre sont les principaux détenteurs des coupons, résistent pour la plupart à toute idée de répudiation. Aussi laissent-ils Butler dans l'isolement comme un tirailleur perdu depuis qu'il a lancé la balle du paiement des intérêts en papier, ce qui est une répudiation partielle. Voici, pour édifier l'opinion sur l'énormité de la dette et des impôts, des chiffres éloquents: En 1860 l'impôt *per capita* était de $1 60; il est actuellement de $14 90. En 1860, la part de chacun pour couvrir la dette était de $2 06, elle est aujourd'hui de $79 50 par tête. Que l'on mette les membres de chaque famille au nombre moyen de quatre individus, et l'on verra que tout foyer verse annuellement, sous des formes diverses, au gouvernement la somme exorbitante de $374. Jamais monarque n'a écrasé pareillement son peuple. Ce n'est pas tout, ce prorata énorme ne reste pas stationnaire, car le greenback tombant de valeur échangeable, l'impôt monte avec le prix de toutes les choses et les besoins croissants du gouvernement. C'est donc un mal qui se nourrit et s'engraisse de la main même de celui qui en souffre, le contribuable.

Quant à la dette, qui se monte à près de trois milliards, il y aurait utopie à croire qu'on peut l'amortir, même par des prodiges d'économie et d'intégrité dans l'administration des finances, qui on le sait ne se distingue point par de telles qualités. Ecrasée d'impôts et de malversations comme elle l'est, notre génération ne parviendra jamais à la réduire et pourtant il serait souverainement injuste de la léguer aux générations futures qui sans doute plus sages, trouveront folles et insensées les raisons et la guerre qui l'ont engendrée. La répudiation, autrement dit la banqueroute, se présente donc de tous côtés comme seul remède à une situation considérée comme très brillante par les admirateurs intéressés, mais comme déplorable et devant aboutir à la ruine, par les observateurs et les économistes.

Mortalité et Détresse dans le Sud.---Demande de secours.

Un appel a été fait à la Chambre de Commerce de Montréal pour venir en aide aux populations des états du Sud, affligés par une famine cruelle, et par une épidémie plus cruelle encore. La Chambre de Commerce a déclaré que la chose n'était pas précisément de son ressort, et s'est adressée à la presse pour communiquer au public l'appel des malheureux habitants du Sud et engager les personnes charitables à les secourir.

Les documents envoyés à la Chambre de Commerce consistent en une lettre de V. Johnson, ex-Vice-Consul anglais à Matamoras, Mexique, et en différents extraits des journaux du Sud qui décrivent l'affreuse misère dans laquelle sont plongées les populations du Texas et de la Louisiane. Ils parlent des ravages extraordinaires de la fièvre jaune qui enlève des familles presque entières, au point que dans plusieurs localités les cadavres demeurent un certain temps avant d'être ensevelis, faute de mains pour leur rendre ce dernier devoir.

Dans différents endroits, les habitants désertent leurs foyers pour échapper au fléau destructeur et partout règne une désolation générale.

Une société de bienfaisance et de charité, l'association Howard de la Nouvelle-Orléans déploie toute l'énergie et toute l'activité possible pour le soulagement des malheureuses victimes de l'épidémie, mais elle manque de fonds pour répondre à toutes les demandes urgentes qui lui sont faites.

Dans le plus grand nombre des cas, la maladie pourrait-être détournée par les remèdes d'un médecin habile et les soins d'une personne intelligente, mais la misère et le dénuement qui règnent chez la plupart, les privent de ce secours indispensable et ils sont les tristes victimes de leur pauvreté.

Dans sa lettre, M. Johnson fait appel aux cœurs généreux des Etats du Nord et du Canada. Il rappelle la famine qui, il y a quelques années, affligeait la population ouvrière du Lancashire, et l'assistance libérale qu'elle reçut des associations publiques et privées des Etats-Unis. Il dit que l'état de souffrance qui règne dans les comtés qui bordent le golfe et même dans l'intérieur du Texas et de la Louisiane est au delà de toutes descriptions; ces contrées ont été ravagées pendant plus de trois mois par la fièvre jaune qui sévit encore avec fureur; elles sont de plus visitées par une famine destructrice causée par deux mauvaises récoltes, et si l'on joint à cela les désastres occasionnés par la dernière guerre, on pourra peut-être se faire une idée de la triste calamité qui afflige ces malheureux.

L'ex-Vice-Consul espère donc que la population de Montréal répondra au cri de détresse qui lui est adressé par les peuples du Sud. Les secours pourront être envoyés à l'Association Howard qui, assure-t-il, emploiera, jusqu'au dernier centin, au soulagement des infortunées victimes de la fièvre jaune.

Toutes communications qu'on désirera lui faire parvenir, pourront lui être adressées *au Consulat Général Britannique à New-York*. Toutes les contributions qu'il recevra seront aussitôt envoyées à l'association Howard, et une liste des donations sera publiée tous les dix jours, dans les principaux journaux de New-York et de la Nouvelle-Orléans.

Les amateurs de belles peintures se pressent en ce moment dans les deux chapelles latérales du Gésu, où l'on vient de recevoir de Rome deux magnifiques tableaux: la communion de St Louis de Gonzague et celle de St Stanislas Kostka. Ces deux riches toiles, de 16 pieds sur 10, sortent de l'atelier de Signor Gagliardi, si avantageusement connu à Montréal par les deux chefs-d'œuvre sortis de son pinceau que l'on admire dans le salon de l'évêché. Nous ne devancerons pas ici le jugement des connaisseurs, et surtout des maitres de l'art; et il y en a à Montréal.

Comte Jacques-Cartier.

Liste des prix décernés par la Société d'Agriculture du Comté de Jacques-Cartier à l'exhibition d'automne qui a eu lieu le 3 courant sur la propriété de M. Jos. Meloche en la paroisse de Ste. Geneviève.

COMPÉTITION GÉNÉRALE.

Etalons de trait.—1er prix Joseph Laniel, Ste Geneviève; 2e Bénoni Verdon, St Laurent; 3e Narcisse Gosselin, do; 4e Jos Robillard, Ste Anne.

Etalons de trois ans—1er prix Toussaint Verdon, St Laurent; 2e Isidore Meloche, Ste Geneviève; 3e Benjamin Boyer, St Laurent.

Poulains de deux ans.—1er prix Isidore Meloche, Ste Geneviève; 2 B Verdon St Laurent; 3e Andrew Hislop, do.

Jument poulinières avec leur poulin.—1er prix A Hislop, St Laurent; 2e Antoine Lebeau, do; 3e James Hodge do; 4e Le Collège de St Laurent; 5e J Meloche, Ste Geneviève; 6e T Verdon, St Laurent.

Pouliches de 2 ans.—1er prix T Verdon, St Laurent; 2e B Verdon, do; 3e Louis Dagenais, Pointe Claire.

Meilleure paires de chevaux de traits—1er prix A Hislop, St Laurent; 2e Le Collège St Laurent; 3e J Meloche Ste Geneviève.

Etoffe du pays 15 verges faite dans une famille.—1er prix Joseph Lauzon, Ste Geneviève; 2e Ephrem Trottier, do; 3e Janvier Cousineau, do.

Flanelle.—1er prix T Verdon, St Laurent; 2e Isidore Desrosier, Ste Geneviève; 3e Jos Meloche, do.

Toile du pays 15 verges faite dans une famille.—1er prix J Cousineau, Ste Geneviève; 2e J Desrosiers, do; 3e Jos Meloche, do.

CLASSE FRANÇAISE OUVERTE AUX CANADIENS-FRANÇAIS SEULEMENT.

Taureaux âgés—1er prix, Joseph Meloche, Ste Geneviève; 2e Jean Bte Dagenais, Pointe-Claire; 3e Benjamin Boyer, St Laurent; 4e Xavier Legault, Pointe-Claire.

Taureaux de 2 ans—1er prix, le Collège de St Laurent; 2e B Boyer, do; 3e Ls Crevier, do; 4e Cléophas Groulx, do.

Taureaux d'un an.—1er prix, Jean Bte Bellefeuille, Pointe-Claire; 2e J Meloche Ste Geneviève; 3e Thomas Leclerc, Lachine; 4e Alphonse Meloche, do.

Vaches—1er prix, C Groux, St Laurent; 2e Michel Portelance, Lachine; 3e Jos Meloche, Ste Geneviève; 4e le Collège St Laurent.

Genisses de 2 ans—1er prix, le Collège St Laurent; 2e Ls Crevier, St Laurent; 3e Benoni Daoust, Pointe-Claire, 4e J Cousineau, Ste Geneviève.

Génisses d'un an.—1er prix, le Collége de St Laurent; 2e Michel Portelance, Lachine; 2e B Daoust, Pointe-Claire; 4e G U Valois, do

Béliers âgés 1er prix, Théodore Létan, Pointe-Claire; 2e T Verdon, St Laurent; (pas d'autres compétiteurs.)

Béliers d'un an. 1er prix, Benjamin Lefebvre, Lachine; 2e Pierre LeCavalier, St Laurent; 3e François LeCavalier, do.

Brebis âgées—1er prix, B Lefebvre, Lachine 2e T Verdon, St Laurent; 3e Onésime Martin Lachine; 4e Nicolas Martin, do.

Brebis d'un an.—1er prix, Benjamin Lefebvre, Lachine; 2e Benj Boyer fils, St Laurent; 3e Jos Meloche, Ste Geneviève.

Verrat au-dessous de 12 mois.—1er prix, B Verdon, St Laurent; 2e Placide LeCavalier, do; 3e Rémi LeCavalier, do.

Truies avec petits.—1er prix, B Verdon, St Laurent; 2e Gervais Cousineau, do; 3e R LeCavalier, do.

Fromage doux de 15 lbs—1er prix, Jos Meloche, Ste Geneviève, (pas d'autres compétiteurs.)

Beurre salé en tinette, 25 lbs—1er prix, P LeCavalier, St Laurent, 2e Dosithe Legault, Lachine; 3e Thos Leclerc, do; 4e Donat Goyer, St Laurent.

CLASSE ANGLAISE.

Taureaux âgés.—1er prix, George Smith, Lachine; (pas d'autres compétiteurs).

Taureaux de 2 ans.—1er prix, James Shiells, Lachine; 2e Benj Lefebvre, do; 3e James Smith, Pointe Claire; 4e R LeCavalier, St Laurent.

Taureaux d'un an.—1er prix, Alex Sommerville, Lachine; 2e William Anderson, St Laurent; 3e James Hodge, do; 4e Peter McMartin, Lachine.

Vaches.—1er prix, Alex Sommerville, Lachine; 2e George Smith, do; 3e And Hislop, St Laurent; 4e R LeCavalier, do.

Génisse de 2 ans—1er prix, Alex Sommerville, Lachine; 2e James Smith, Pointe Claire; 3e G Smith, Lachine; 4e A Hislop, St Laurent.

Génisses d'un an—1er prix, G Smith, Lachine; 2e, Alex Sommerville, do; 3e, William Boa, St Laurent; 4e, Peter McMartin, Lachine.

Béliers âgés—1er prix, G Smith Lachine; 2e, Thos Leclerc, do; 3e, James Smith, Pointe Claire.

Béliers d'un an—1er prix, G Smith, Lachine; 2e, A Hislop, St Laurent; 3e, Thos Leclerc, Lachine

Brebis âgées—1er prix, P McMartin, Lachine; 2e, Thos Leclerc, do; 3e, James Smith, Pointe Claire; 4e, G Smith, Lachine

Brebis d'un an—1er prix, Thos Leclerc, Lachine; 2e, G Smith, do; 3e, Jas Smith, Pointe Claire.

Verrat au-dessous de 12 mois—1er prix, Colin McMarthur, Lachine; 2e, William Boa, St Laurent; William Anderson, do.

Truies avec petits—1er prix, William Boa, St Laurent; 2e, James Hodge, do; 3e, William Anderson, do.

Fromage, doux, de 15 lbs chaque—1er prix, Alex Sommerville, Lachine. (Pas d'autres compétiteurs.)

Beurre salé en tinette de 25 lbs—1er prix, Wm Boa, St Laurent; 2e, Jas Smith, Pointe Claire; 3e, William Anderson, St Laurent; 4e, John Shedden, Lachine.

RÉCOLTES VERTES ET GRAINS.

CLASSE FRANÇAISE OUVERTE AUX CANADIENS-FRANÇAIS SEULEMENT.

Patates—1er prix, Ls Dagenais, Pointe Claire; 2e, Jean Bte Dagenais, do; 3e, Gervais Cousineau, St Laurent.

Blé d'Inde.—1er prix, J.-Bte Dagenais, Pointe-Claire; 2me Oliviers Desforges, St Laurent; 3e Benj Boyer do.

Betteraves—1er prix, Ant Legault Pointe-Claire; 2me J.-Bte Verdon, St Laurent; 3me Isidore Meloche, Ste Geneviève.

Carrotes.—1er prix, Jos Meloche, Ste Geneviève; 2me Frs X Legault, Pointe-Claire; 3me Ant Legault do.

Féveroles.—1er prix, Léon Lecavalier, St Laurent; 2me Louis Cousineau, do; 3me Benj Boyer, do.

Navets.—(Point de compétiteurs.)

Blé—1er prix, Félix Fortier, St Laurent; 2me L Lecavalier, do; 3me Ls Dagenais, Pointe-Claire.

Orge.—1er prix, Olivier Desforges St Laurent; 2me Ls Dagenais, Pointe-Claire; 3me Guillaume Lecavalier jn St Laurent.

Avoine.—1er prix, Eustache Prévost, St Laurent; 2me Ant Legault Pte.-Claire; 3me Benj Boyer jn, St Laurent.

Pois—1er prix, Urgèle Valois, Pte-Claire; 2e H Viau, St Laurent; 3me G Lecavalier do.

Terres les mieux tenues.—1er prix, Pierre Martin St Laurent; 2me J.-Bte Meloche Ste Geneviève; 3me J.-Bte Lecours St Laurent; 4me Frs Lecavalier do.

CLASSE ANGLAISE.

Patates.—1er prix, A Sommerville, Lachine 2me A Hislop, St Laurent; 3me G Smith, Lachine.

Blé d'Inde.—1er prix, P Martin, St Laurent; 2me Léon Legault, Pointe-Claire; 3me R Lecavalier, St. Laurent

Betteraves—1er prix, Alex Sommerville, Lachine; 2e, William Done, do; 3e, G Smith do;

Carottes—1er prix, Jas Hodge, St Laurent; 2e, Thos Hodge, do; 3e, G Smith, Lachine.

Feveroles—1er prix, Wilm Anderson, St Laurent; 2e, John Shedden, Lachine; 3e, Thos Harland, St Laurent

Navets—1er prix, William Done, Lachine; 2e, Thos Brown, St Laurent; 3e, R Lecavalier, do.

Blé—1er prix, Wilm Anderson, St Laurent; 2e, J Shedden, Lachine; 3e, Alex Sommerville, do.

Orge—1er prix, J Shedden, Lachine; 2e, Wm Done, do; 3e, A Hislop, St Laurent.

Avoine—1er prix, J Shedden, Lachine, 2e, Alex Sommerville, do; 3e, Andrew Boa, St Laurent.

Pois—1er prix, Thomas Brown, St Laurent; 2e, John Scott, do; 3e, Thomas Brown, jr, do.

Terres les mieux tenues—1er prix, J Shedden, Lachine; 2e Andrew Boa, St Laurent; 3e Thomas Hodge, do; 4e James Hodge, do.

COMPÉTITION GÉNÉRALE.

Lin—1er prix, Wilm Boa, St Laurent; 2e, M Valois, Pointe Claire; 3e, L Legault, do; 4e, Olivier Desforges, St Laurent; 5e, Benj Boyer, do.

NOUVELLES DU CANADA.

—Nous sommes priés d'annoncer aux intéressés que la montre en or qui a été râflée lundi dernier dans la bibliothèque de l'école St Jacques a été gagnée par George Leclerc, Ecr., M.D., et que ce monsieur a eu la générosité de remettre la montre qu'il avait gagnée à la personne en faveur de laquelle la râfle avait eu lieu.

—Les amis de M. A. E. Léonard, de Ste. Rose, apprendront avec plaisir que ce jeune monsieur, après un examen sérieux et brillant, a été admis à la pratique du Notariat par le comité des Notaires siégeant à Beauharnois, mardi le 15 du courant. Le bonheur avec lequel il a subi cette première épreuve, et plus que tout cela son amour pour le travail et sa probité à tout épreuve, nous font espérer qu'il poursuivra avec un égal succès l'humble, mais utile profession qu'il a embrassée. Pour nous, nous le lui souhaitons sincèrement. Notre jeune ami s'établira à Ste. Rose, à l'étude de son père, M. F. X. Léonard, le plus ancien Notaire de la place.—*Communiqué.*

CONCERT DE GAZZANIGA—Comme nous l'avons annoncé précédemment, ce concert sera une des plus grandes fetes musicale que notre ville ait jamais eu l'opportunité d'admirer. La vente des siéges réservés s'est ouverte hier au magasin de musique de M. Prince, rue Notre Dame. Le programme pour le premier soir comprend le dernier des magnifiques opéras de Donizetti, TRAVIATA Mme. Gazzaniga remplira le rôle de "Violetta." Jamais aucune *prima donna* lyrique n'a atteint un tel dégré de grandeur et déployé un si haut talent dans cet opéra que Mme. Gazzaniga. Partout où elle est apparue dans ce rôle, elle a conquis une admiration qu'aucune autre n'avait obtenu auparavant. La presse européenne toute entière s'accorde à la regarder comme la plus célèbre "Violetta" qui ait jamais paru de sur la scène.

—Napoléon L'Huissier et Thersille L'Huissier, tenant maison de débauche, $20 chacun ou trois mois de prison, aux travaux forcés; Emilie Leduc, Angèle Dumas, Alphonsine Dubrule habitant la dite maison, $10 chacune ou 3 mois de prison, aux travaux forcés; Thomas Foley, assaut et batterie, renvoyé; B. Johnson, larcin, 3 mois de prison; B. Garitson, ivresse, $1 et les frais ou 8 jours de prison.

—Ordre du jour pour l'assemblée spéciale du Conseil de Ville, lundi, 21 courant:

Pour considérer les rapport: des comités des chemins et des finances, pour prolonger la rue Latour depuis la rue Ste. Geneviève jusqu'à la rue Ste. Monique; du comité des chemins, recommandant la nomination de M J. A. U Beaudry dans le bureau de l'inspecteur de la cité; du comité du feu, sur les demandes de permission pour l'érection d'engins à vapeur; des comités de l'aqueduc et des finances, pour compléter le contrat de l'excavation du réservoir; des mêmes, recommandant un arrangement final de la réclamation de la succession Quesnel contre la corporation; des comités du *Drill Shed* et des finances, recommandant un *bonus* aux architectes qui ont concouru pour le plan du *Drill Shed*; des comités de la police et des finances, sur les reclamations de dommages causés durant les dernières élections.

Pour considérer les motions: du conseiller Masterman, sur l'opportunité de faire certains amendements au règlement chap. 23, concernant les égouts; de l'échevin Rodden, sur l'opportunité d'amender le règlement chap. 22, qui a rapport au département de la police; du même, sur l'à propos de faire certains amendements au règlement chap. 15, concernant le département du feu; du même, sur l'opportunité d'adopter quelques moyens pour mieux régler la pesée et la livraison du charbon, et le mesurage du bois de chauffage, etc., etc; du même, pour considérer s'il n'est pas expédient d'adopter un meilleur système pour le nettoyage des rues, en donnant pour cela une licence à des boueurs; de l'échevin David, pour une assemblée publique relativement à un parc public; du même, sur les mesures à prendre pour redresser l'alignement du lot récemment acquis pour un nouvel hôtel-de-ville: en y ajoutant le terrain nécessaire à cet objet; du même, pour que le conseil demande à la législature le pouvoir de négocier un emprunt pour l'érection d'un nouvel hôtel-de-ville; de l'échevin Valois, pour la nomination d'un comité spécial chargé de s'enquérir s'il est expédient et possible de convertir l'ancien cimetière catholique en une place publique; du conseiller McShane, pour que le comité des chemins soit chargé de s'enquérir et faire rapport, s'il est à propos d'établir un parc sur la ferme Gabriel; du conseiller Holland, pour donner aux propriétaires qui sont appelés à payer le coût des trottoirs, le droit de les construire, du consentement de l'Inspecteur de la cité; du conseiller Cassidy, pour que les comités des marchés et de la santé soient chargées de faire exécuter les résolutions déjà adoptées par le conseil relativement aux abattoirs; de l'échevin Devlin, pour accorder un certificat d'auberge à M. Terence Moore; du conseiller Bernard, pour la nomination d'un comité spécial chargé de s'enquérir et faire rapport de toutes choses et matières en rapport avec l'achat par la corporation de dalles à trottoirs de la carrière de Coaticooke.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EXPÉDIÉES A "LA MINERVE."

Pointe-aux-Pères, 17.—Temps lourd avec pluie depuis 1 h P. M. 8 vaisseaux sont entrés dans le port aujourd'hui. Il y a beaucoup de brume sur le fleuve en ce moment.

Québec, 17.—Arrivages la nuit dernière et aujourd'hui comme suit: Le navire Adept, Liverpool, 5 sept.; la barque Deodar, de Malaga, 12 sept. pour Montréal; le brick Micah, Gaspé, sur lest; le brigantin Suava, Malaga 14 sept pour Montréal, fruits et vins; la barque Pictou, de Pictou, charbon pour Montréal.

Pluie avec brume.

New-York 16.—Le pont Harlem est achevé et a été ouvert au public aujourd'hui Le corps de charpente a près de 1000 pieds de longueur. Environs sept années ont été employées à sa construction Il coûte un peu moins de $1,000,000.

Boston 16—Le feu a consumé cet après midi, une propriété estimée à environ $50,000

St. Louis 16—La branche Sud du chemin de fer l'Union Pacific a été ouverte, et l'ouvrage a commencé hier à Junction City, Kansas.

New-York 17.—Une dépêche spéciale au *Herald* dit: Les commissaire de la paix sont arrivé à l'établissement de médecine de Creek, Kansas, 5,000 Indiens y sont assemblées. Ils parlementent et insistent pour avoir des armes et des munitions. Le conseil doit continuer pendant 8 jours. Le point principal de la question est la perspective de la paix.

New York 17.—Pour payer les intérêts sur les bons 5-20, qui deviennent dus le 1er novembre, $24,000,000 en argent seront requises. A New-York, plus de $17,000,000 seront déboursées.

New-York 17.—Une dépêche spécial à la *Tribune* dit, que l'homme qui remplissait la fonction de jardinier à la White House, pendant une partie de l'administration du Président Lincoln, a subi son procès récemment pour avoir vendu à des correspondants de journaux de cette ville, des lettres qu'il affirme lui avoir écrite par M. Lincoln, dans lesquelles elle lui demande de se rendre coupable de faux et de parjure dans le but de frauder le gouvernement. Il promet aussi moyennant une rémunération, de donner une his-

toire des secrets de Mme. Lincoln rélativement à ses affaires domestiques, sur lesquelles il dit être bien renseigné.

New York, 17.—Le *Post* dit que le marché monétaire est incertain. Fond lourd et en baisse ; bons du gouvernement en baisse avec un peu d'empressement pour vendre ; actions de chemin de fer dépréciées par la baisse sur celle d'Erié.

New York, 17.—Le steamer *Persia* apporte des nouvelles d'Europe jusqu'au 6.

Le *Morning Post* de Londres approuve l'élection de Sir Augustin Paget pour succéder à Sir Fréd. Bruce à Washington, annoncée par la rumeur.

La junte nationale romaine a lancé une proclamation dans laquelle il est dit qu'elle ne pourra pas concourir avec le gouvernement Italien dans sa détermination de maintenir les obligations de ses traités, mais en même temps que chaque membre du parti libéral aura le loisir d'agir pour lui-même. La junte se restreindra au recouvrement des contributions pour le soulagement des détresses qui surgiront de la condition actuelle des affaires.

Londres, 17, à midi.—Consolidés 93⅞ ; garanties américaine 68⅞ ; Ill. C. 73⅞ ; Erié 45¼ ; A. et G W. 21¼.

Londres, 17, 2 h. p m—Consolidés 93 9/16 ; bons 68¼ ; Ill. C. 77¼ ; Erié 44¼

Liverpool, 17, à midi.- Coton ferme.

Liverpool, 17, 2 h. p m.—Coton plus actif, prix sans changement. Céréales lourde et en baisse. Blé d'Inde 47s 9d ; blé 14s 10d ; pour rouge de l'Ouest 17s pour blanc de Californie. Bœuf en baisse à 122s 6d. Pétrole raffiné en baisse à 1s 5¼. Autres articles sans changement.

Paris, 17, à midi.—La Bourse est lourde ; rentes en baisse.

Nouvelle-Orléans 16.—Il y a eu 28 décès par la fièvre jaune aujourd'hui. Ce nombre indique que la maladie cessera bientôt d'être une épidémie.

Southampton, 17.—Le steamer *Baltic*, de New York, 1er octobre, est arrivé.

Queenstown, 17.—Le steamer *Java*, de Boston, est arrivé.

Paris, 17.—Immédiatement avant le départ de l'Empereur de Biarritz pour revenir à Paris, il ordonna aux ministres de son cabinet de se réunir en conseil général à St. Cloud, pour prendre en considération la condition des affaires d'Italie, et décider quelle attitude prendrait la France dans la question. Le conseil a été tenu hier : l'Empereur a présidé. Le résultat de ses délibérations est que la France a résolu d'intervenir immédiatement pour la solution de la question romaine, mais sans agir plus longtemps avec le gouvernement italien pour arriver à cette fin.

Le *Moniteur* d'hier, dans son article éditorial reproche aux Italiens de violer les lois des nations, en méprisant les obligations d'un traité solennel, et d'alimenter un dangereux esprit de républicanisme en Italie. Les perturbations continuelles dans les différentes provinces Italiennes et la perspective d'une intervention française augmentent la dépression financière de la Bourse et produit une baisse considérable sur les rentes

Florence, 17.—Les nouvelles du Sud continuent à être favorables aux espérances du parti d'action. Les Garibaldiens ont pris possession du village de Nérola, dans les états du Pape ils s'y sont retranchés et attendant l'arrivée d'autres bandes pour augmenter leur nombre de manière à pouvoir s'avancer davantage sur le territoire papal. Signor Acerbi, l'un des députés du gouvernement Italien, a le commandement en chef des insurgés dans cette partie des états romains.

Paris, 17.—Le *Moniteur* de ce matin affirme que les habitants de Rome et des provinces pontificales sont remplis de loyauté envers le Pape, et n'attendent qu'une assistance pour chasser de leur territoire les envahisseurs Italiens.

Londres, 17.—Le *Times* d'aujourd'hui dit, au sujet de la situation romaine que le premier ministre Rattazzi doit ordonner aux troupes nationales de marcher sur Rome pour y prévenir à la fois l'armée des volontaires Garibaldiens et des troupes régulières de la France. L'article conclut en déclarant que la politique la plus hardie est celle que doit choisir l'Italie, et en lui conseillant de s'emparer de Rome, et alors de traiter avec la France.

Vienne, 17.—L'Empereur a référé au conseil de ses ministres pour prendre en considération une adresse que Sa Majesté a reçue de la Congrégation des Evêques Catholiques Romains de l'empire autrichien qui se sont récemment assemblés à Vienne. L'adresse proteste contre l'adoption d'un nouveau concordat et presse fortement l'Empereur de ne pas faire d'altération au traité sacré établi maintenant entre l'Autriche et Rome. Dans sa communication au conseil ministériel, l'Empereur blâme les évêques autrichiens d'avoir adopté un écrit si propre à créer une excitation populaire, dans un temps où la tranquillité est indispensable pour le rétablissement du pays, et il saisit l'occasion pour leur rappeler que l'Empereur d'Autriche est un prince constitutionnel aussi bien qu'un vrai fils de l'église.

Baltimore 17. — Vers 7 heures ce soir, comme un régiment de milice passait dans les rues, 12 ou 15 coups de feu furent tirés dans la foule ; un blanc fut tué instantanément. Un bon nombre d'autres blancs arrivèrent aussitôt et il y eut une grande excitation. Un détachement de police fut bientôt sur les lieux et prévint de plus grands désordres.

Lisbonne 12.—Le steamer de la malle de Rio-Janeiro est arrivé. Les dernières nouvelles du théâtre de la guerre, sur la Parana étaient peu favorables. Aucun mouvement n'a été fait et aucune préparation n'est en voie de se faire pour tenter une attaque. Les forces de terre des alliés sous le gén. Mitre sont dans l'oisiveté en face des forts des soldats du Paraguay, et les flottes d'Argentine et du Brésil sont entourées par les canons de Lopez et forcées de demeurer dans l'inaction. Les Brésiliens sont mécontents du résultat de la guerre, et le parti de la paix gagne du terrain dans les Etats qui bordent la Rio de la Plata.

New-York 18.—Le *Post* dit que le marché monétaire est beaucoup plus actif ; avec une ample provision à 7 ; greenbacks, lourds et agités ; bons du gouvernement, calmes et changement ; Actions de chemin de fer, ouvertes incertaines mais ensuite fermes ; change lourd.

(*Par le Câble Transatlantique.*)

Londres 17.—Certains incidents venus à la connaissance des autorités de police métropolitaine les portent à croire que le col. Kelly, rendu à la liberté par la populace de Manchester, n'a pas laissé le pays, mais qu'il est actuellement dans cette ville. Un corps d'officiers de recherche est activement engagé à sa poursuite, avec espoir de le découvrir et de l'arrêter. De nouvelles rumeurs dont quelques-unes très-absurdes, sont en circulation, et tiennent le peuple en alarme au sujet des féniens. Le gouvernement, cependant ne diminue pas sa vigilance, mais au contraire prend de nouvelles mesures pour prévenir toute perturbation ou soulèvement possible, surtout en Ecosse. Le combat entre Mace et O'Baldwin qui a été prévenu en Angleterre par l'arrestation de Mace doit avoir lieu sur les côtes de France

Dublin, 17.—Les évêques catholiques romains d'Irlande ont publié un manifeste dénonçant en termes énergiques l'établissement de l'église protestante, le système des écoles nationales et le fénianisme.

Madrid, 17.—Le général Lersundi a refusé la vice-royauté de Cuba, et la dignité a été offerte à San Roman.

Des dépêches de l'expédition espagnole dans l'Océan Pacifique disent que le gouvernement du Chili s'est montré disposé à entrer en négociation pour le rétablissement de la paix avec l'Espagne.

Florence 17 p m.—On reçoit à chaque heure des rapports des escarmouches et des combats entre les troupes pontificales et les garibaldiens mais ces rapports sont contradictoires et il est difficile de dire de quel côté se trouve le plus de succès.

Londres 17 à minuit.—On rapporte que l'empereur de Russie et le roi de Prusse ont envoyé une note en commun au sultan, lui demandant de céder l'Ile de Candie au roi de Grèce.

Vienne 17.—Reichsrath a passé aujourd'hui une loi vigoureuse, qui était en considération depuis le commencement de la session présente. Cette mesure rend légales plusieurs des nouvelles réformes introduites dans le gouvernement de l'empire. La nouvelle de la réplique de l'empereur à l'adresse des évêques au sujet du concordat a été reçue par des applaudissements prolongés dans le Reichsrath.

Londres 18 à midi.—Consolidés à 84¼ ; Bons à 68 ; Ill Central à 77¼ ; Erié à 14¼

Liverpool 18 à midi.—Coton ferme et sans changement, quantité dans le port 718,000 balles dont 193,000 d'Amérique. Céréales, calmes.

NAISSANCE.

En cette ville, le 17 courant, la Dame de E. E. Beaudry, Ecr., deux filles.

COMMERCE.

Bureau de *La Minerve* Montréal, 18 oct.

Temps beau.

MARCHES MONETAIRES

Greenbacks achetés de 30¼ à 30½ et vendus de 30 à 30¼ ; achetés pour argent de 71 à 71¼.

Argent acheté de 3¼ à 3½ et vendu de 3 à 3¼.

BOURSE DE NEW-YORK.—18 oct.

	Ouvert à	Fermé à
Or	44⅞	44
New-York Central	112¾	112¼
Erie	71¾	71½
N.-West Common	46¼	46½
N-West Pref'd	67	67¼
Michigan Southern	81	80¾
Reading	101	101¼
Pittsburg	84⅞	84¼
Fort Wayne	—	99¼
Rock Island	97¼	97¼
W. Union Telegraph	34¼	34¼
Hudson River	127¼	—
Illinois, der. div	—	—
C & Toledo	107 x div	—
Pacific Mail	146¼	—
Canton	54¼	—
5-20 Bonds "1865"	—	—
Change sterling	8¼	—

I. MARCHAND ET FILS, Courtiers, coins des rues St. Jacques et St. Frs.-Xavier.

MARCHE EN GROS.—18 oct.

Marché très calme cet avant midi. Aucune vente considérable. Ventes de 5,000 qrts de farine du canal Welland, hier soir.

Farine par quart de 196 lbs — Sup. extra $8.00 à $8 25 ; extra $8.00 à $8.25 ; de goût, $7.75 à $8.00 ; superfine blé du Canada, nominale, $7 60 à 7.70 ; forte do, $7.75 à $7 80 ; superfine blé de l'Ouest, nominal, $7 65 à $7.75 ; superfine marque de la cité, nominal, $7 65 à $7.75 ; super. No 2, $7.10 à $7 25 ; fine $6.75 à $6.85 ; moyenne, $5 75 à $6.25 ; recoupes, $4 75 à $5.00 ; farine en sac, $3 65 à $3 75 par 100 lbs

Farine d'avoine, par qrt de 200 lbs—Vente cet avant-midi, de 5.85 à 5.95.

Blé, par 60 lbs—Vente d'une cargaison (20,000 mts) hier soir, de No 2 du printemps de Chicago à 1 57½—et 5,000 mts du printemps du Haut-Canada à 1.67½.

Avoine, par 32 lbs—Prix nominal, de 40c à 42c.

Blé-d'Inde, par 56 lbs—Prix nominal de 95c à 1.00.

Malt, par 36 lbs—Prix pour qualité ordinaire à 90c ; pour Malt pâle 1 00

Orge, par 48 lbs—Lourde, de 70c à 75c selon la qualité.

Pois, par 60 lbs— Marché ferme ; dernières ventes de chargements de 1.00 à 1.01 par 66 lbs

Alcalis, par 100 lbs—Marché tranquille ; Potasse, premières $5.90 ; secondes, $5 40 ; troisièmes, $4.85 à 4 90. Perlasse, premières, 6 50 à 6.55 ; secondes, 6.25 à 6.35.

Lard, par qrt de 200 lbs—Marché tranquille ; Mess 20.25 Mess mince 18.50, Prime Mess, à 16.50 ; Prime, 15.00.

Viandes abattues par lb — Jambons de Cincinnati, 15 à 16c, selon la qualité, viande fumée de 6½c à 7c.

Beurre, par lb — Pour qualité ordinaire de choix, 14 à 18c.

Fromage par lb—Les prix sont cotés de 9 à 9½c, selon la qualité

MARCHE DE NEW-YORK.—18 oct.

Coton—Calme à 19c.

Farine—Lourde, 20 à 30c en baisse, reçu 10,219 qrts, ventes 3800 qrts, comprenant 2000 qts d'extra de l'Etat pour être livrée dans le mois de décembre, à 10.75 ; de 9.10 à 9 75 pour super de l'Etat et de l'Ouest, 10.00 à 11.00 pour com choisie de l'Etat, 10.15 à 13 75 pour com choisie de l'Ouest.

Farine de seigle—Calme, de 7.25 à 9.25.

Blé—Lourd, 2 à 3c en baisse, reçu 84,313 mts, ventes 38,000 mts, 2 21 pour no 2 du printemps, 3 25 pour blanc de choix du Michigan.

Seigle—Lourd et en baisse, reçu 15,035 mts, ventes 3500 mts, de l'Ouest à 1 60.

Blé-d'Inde—Lourd, 1 à 2c en baisse, reçu 60,222 mts. ventes 36,000 mts, de 1.38 à 1.39 pour mêlé de l'Ouest.

Orge—1 à 2c en baisse, reçu 45,800 mts, ventes 18,000 mt, du H-C à 1 53.

Avoine—1c en baisse, reçu 10,115 mts, ventes 40,000 mts, de 82½ à 83c pour celle de l'Ouest.

Lard Plus ferme, de 22 25 à 22.60.

Saindoux—Lourd, de 13½ à 14¼.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST

Milwaukee, 17 oct—Blé No 1, 2 02 à 0.00 ; No 2, 1.97 à 0 00 ; reçu 138,000 mts.

Farine—$9 25 et $0.00

Chicago, 17 oct —Blé No 1, 2.03 à 0.00 ; No 2, 1.98½ à 1.99 ; reçu 163,000 mts.

Blé-d'Inde—1.10½ à 1.11 ; reçu 60,000 mts.

MARCHE BONSECOURS.

Corrigé expressément pour la *Minerve* par le Clerc du Marché.

Montréal, 18 octobre.

		S	D		S	D
Farine—	De Blé ₩ quin....	19	6	@	20	0
	d'Avoine mts ..	12	6		13	0
	Blé-d'Inde —— ..	12	6		13	0
	Sarrasin —— ..	11	0		11	6
Grains—	Blé ₩ minot...	4	6		4	9
	Pois ——	4	6		4	9
	Orge —— ..	3	6		4	0
	Avoine 40 lb ..	2	0		2	3
	Sarrasin ₩ minot.	2	6		3	0
	Lin —— ..	7	6		8	0
	Mil —— ..	7	6		8	0
	Blé-d'Inde —— ..	5	3		5	6
Légumes—	Patates, poche...	3	0		3	6
	Fèves minot ..	8	0		0	0
	Oignons ₩ tresse..	0	3		0	6
Laiterie—	Œufs frais ₩ doz	0	10		1	0
	Beurre frais ₩ lb..	1	0		1	3
	Beurre salé —— ..	0	8		0	9½
Divers—	Sucre d'érable ₩ lb	0	5		0	6
	Miel ——	0	6		0	7
	Saindoux ——	0	6		0	7
	Lard frais ₩ 100 lb.	35	0		37	6
	Bœuf —— .	30	0		40	0
	Lievres ₩ couple..	1	0		1	3
Volailles—	Dindes ₩ couple	9	0		10	0
	Dindes jeunes......	5	0		7	0
	Oies —— ..	4	0		6	0
	Canards —— ..	2	6		3	6
	Poules —— ..	2	0		2	6
	Poulets —— ..	1	2		2	6
Gibiers—	Canards sauvages.	1	3		3	0
	Pleuviers ₩ couple	1	8		2	0
	Bécassines —— ..	1	3		1	6
	Coqs de bruyères..	3	0		4	0
	Pigeons —— ..	0	10		1	0
	Perdrix —— ..	2	6		3	0
	Tourtes ₩ doz...	0	0		0	0
Fruits—	Pommes ₩ quart..	7	6		15	0
	Pêches ₩ boîte..	15	0		17	6
	Oranges ₩ —— ..	45	0		50	0
	Citrons —— ..	35	0		60	0

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Montréal, 18 oct.

Marché très bien alimenté, mais à la baisse. Peaux inspectées, 9½c ; suif, 6c.

Bœuf, 1ère qualité	$6.00 à	7.00
" 2e et 3e qualité	5.00 à	6.00
Vaches à lait	20.00 à	30.00
" extra	35.00 à	40.00
Veaux, 1ère qualité	8.00 à	10.00
" 2e qualité	6.00 à	7.00
" 3e qualité	3.00 à	5.00
Moutons, 1ere qualité	7.00 à	10 00
" 2e qualité	4.00 à	6.00
Agneaux, 1ère qualité	3.00 à	4.00
" 2e qualité	1.50 à	3.00
Cochons, 1re qualité	7.00 à	8.00
" 2e qualité	5 00 à	6.00

Foin, 1ère qualité	$7.00 à	$8.00
" 2ème "	$5.00 à	$6.00
Paille, 1ère qualité	$5.00 à	$6.00
" 2ème "	$4.00 à	$5.00

IMPORTATIONS.

Par le Grand Tronc Est—Smith & Cox 10 bts huitres, G Childs 125 do, Moore L & cie 100 do, W Darling 1 qrt verrerie, E Chanteloupe 2 cs do, B Hutchins, 1 qrt poissons, V Hudon 50 brls mélasse, C C & Lamb 191 btes poissons, D Torrance 272 cs thé, J Shaw & frère 25 peaux.

Par le Champlain—C H Nail & cie 256 btes fer, W R Hibbard 6 btes m'dise, W Minchin 7 qrts verrerie, E Mercer & cie 4 btes savon, E Durand 1 bte, N Davis 4 cs statues, Delisle frère & McG 2 btes quincaillerie, J B Boss 19 qrts huitres, J Walker & cie 2 btes, B McPherson 1 do, W R Hibbard 8 bles papier, M Watson & cie 4 btes, Dufresne & McG 25 sacs, Fouids et H 5 btes, D Masson 200 btes, H Simpson 49 do, J McNider 5 brls, H Lawton 20 qrts, C Alexander 1 cq N Davis 5 btes.

EXPORTATIONS.

Par la goëlette Amelia, pour Havre de Grace—J Lord & cie 999 qrts farine 9 do farine d'avoine 200 do lard 200 do farine de blé-d'Inde 50 btes tabac 50 tinettes beurre 200 côtés cuir

Par le brick Léandre, pour St Jean, T-N—M P Ryan 1 35 qrts farine 80 do farine d'avoine.

Par la goëlette Condor, pour St Jean, T N—J D McBurney 669 qrts farine 100 do lard 60 do farine d'avoine 22 do pois 150 tins beurre.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES

Brick Zuara, T R Hintze, Malaga, Tiffin & frère, agent, 118 tnx.

DÉPARTS.

Goëlette Amelia, D Desjardins, Havre de Grace, J Lord & cie, agent, 117 tnx

Brick Léandre, G Caron, St Jean, T N, M P Ryan, agent, 109 tnx.

Goëlette Condor, E Vigneu, St Jean, T-N, J D McBurney, agent, 81 tnx.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des Parts.	Payés	Dividend 6 der. mois.	Fermés Prix.
B Montréal	$200	tout	5 p. cent	133½à134
B Amé B N	£50stg	do	4 do	105½à106½
B Commer.	$100	do	3 do	40 à 42½
B Cité....	80	do	4 do	104½à105
B People.	50	do	4 do	106½à107
B Molson .	50	do	4 do	108 à108½
B Ontario .	40	do	4 do	104½à105
B Toronto.	100	do	4 do	117 à117½
B Québec .	100	do	3½ do	102 à102½
B National.	50	do	4 do	liv. fermé.
B Gore....	40	do	3½ do	91 à 92
B J Cartier	50	do	4 do	109 à109½
B T Est...	50	do	4 do	98 à100
B Marchan.	$100	do	4 do	108½à109½
B Union ..	100	50 p. c.	4 do	103½à104
B des Artis.	50	50 p. c.	4 do	liv. fermé.
B R du Can	50	60 p. c.	4 do	98½à 99
C B of Com	50	30 p. c.	....	103½à104
C. DE FER				
G T du C.	£100stg	tout	aucun	17 à 18
At. & St L.	100	do	do	....
G W du C.	8?	do	3½ p.cent	15 à 16
Cha & St L.	200	do	aucun	11½à 13
do préféren	$200	do	5 p. cent	75 à 80
MINES.				
Mon Conso	20	$15 10	....	$2 à 2.10
Mon M C.	4	90 p. c.	......	
Cui Huron Bay....	4	12 cts.	20p. cent	46 à 49
Arg & Cuiv L Huron.	5	102 cts.	....	
Québec & L Supérieur	8	$4 10	....	
DIFFR COM.				
C Télé M.	40	tout	5 p. cent	132½à133
C Gaz Cité	40	do	4 do	à133
C urbain C	50	do	2½ do	98 à100
C Richelieu	100	do	7 à 12m	113 à114
C Op N Int	100	do	4p.c ...	125 à130
M Kleva. M	100	do	15p c 6m	100 à105
Cie S Col V	£50 stg	80 p. c.	2½p.c. ...	à 50
C GlassCo	100	tout	12½ ...	95 à100

BONS.	Fermés		Prix
Gouvernement 5 par cent, stg....	87½	à	88½
Gouvernement 5 par cent, ...	87½	à	88½
Gouvernement 6 par cent, 1878, stg ...	99	à	
Gouvernement 7 par cent cy 1868.	101	à	101½
Aqued. de Montréal 6 p c. du 1878.	92	à	94
Bons, Cité de Montréal 6 par cent..	91	à	92
Hâvre de Montréal 7 par cent	102½	à	103
Cité de Québec 6 par cent.	80	à	90
Cité de Toronto 6 par cent 1880.	85	à	90
Cité d'Ottawa 6 par cent, 1880...	90	à	91
Ch. de F. Champlain 6 par cent ..	80	à	
Débentures de Comte	0	à	0

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours.	108½	à	108⅞
Privés do	108	à	108¼
Privés avec documents	108	à	108¼
Banque de New-York..........	29	à	30
Privés do	30	à	30⅛
Traites en Or do	¼ prime		
Argent	3¼	à	4
Or de New-York 5 p. m........	144⅞		

PRENTICE, MOAT & Cie., Courtiers et agents. No. 60, Rue St. François-Xavier

Montréal, 18 octobre 1867.

THEATRE ROYAL!

GRANDS

CONCERTS OPERATIQUES DE GAZZANIGA!

TROIS SOIRS SEULEMENT.

Le public est respectueusement informé que

Mme. MARIETTA GAZZANIGA.

La grande PRIMA DONNA DRAMATIQUE, des Académies de Musique de New-York, Boston et Philadelphie, et de tous les Opéras d'Europe et d'Amérique, donnera son premier

GRAND CONCERT OPÉRATIQUE

Lundi, le 21 Oct.

Le dernier acte de l'Opéra favori de Verdi,

TRAVIATA,

Sera donné avec Costumes Complets—Madame GAZZANIGA remplira son rôle favori de VIOLETTA.

Mme. Gazzaniga sera assistée par les Artistes éminents suivants :

Sig. MACCAFERRI, le Ténor illustre.

Sig. FORTUNA, le Bariton favori.

Herr BLACK, le Violoniste renommé.

Mons. ALBERTS, Directeur Musical et Conducteur.

Prix d'Admission :—Loges Privées, $8 ; Premières, $1 50 ; Secondes, 75 cts ; Parterre, 37½c.

On peut se procurer des Sièges Réservés au Magasin de Musique de M. Prince, Rue Notre-Dame.

Portes ouvertes à 7¼ ; on commencera à 8 hrs

Second Soir, MARDI, 22 Octobre.

Troisième Soir, MERCREDI, 23 Octobre.

17 octobre. 34.

LA GRANDE PARTIE DE CROSSE

POUR LE TITRE DE

CHAMPION DU CANADA.

LE CLUB DE MONTREAL,

VS.

LES INDIENS IROQUOIS

AURA LIEU SUR LE

Terrain du "Montreal Cricket Club," rue Ste. Catherine,

SAMEDI, LE 19 COURANT.

LA PARTIE COMMENCERA À 3 P. M.

Admission, 25 cts. Entrée libre pour les Dames. Des sièges seront préparés.

Montréal, 17 octobre.—t 34

COMPAGNIE DES Vapeurs Oceaniques de Montreal

Sous contrat avec le gouvernement canadien pour le transport les Malles du Canada et des Etats-Unis.

1866-67. 1866-67.

ARRANGEMENTS D'ETE.

Les passagers sont enregistrés pour Londonderry et Liverpool.

Les Billets de retour, sont accordés à des prix réduits.

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe à plein pouvoir, construits à Clyde. Steamers en fer à double engin.

Austrian	2700 tons..	Capt. Aiton
Nestorian	2700 " ..	Lt. Dutton,RNR
Moravian	2650 " ..	Capt. Wylie
Peruvian	2600 " ..	Capt. Ballantine
Hibernian	2431 " ..	Capt. Brown
Nova-Scotian	2300 " ..	Capt. Allan
North-American	1784 " ..	Capt Kerr
Belgian	2400 " ..	Capt. Grange
Damascus	1600 " ..	Capt. Watt

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.)

Et leur LIGNE de GLASGOW, composée des Steamships suivants :

St. George	1468 tons..	Lt. Smith, R.N.R
St. Andrew	1432 " ..	Capt. Scott
St. Patrick	1207 " ..	Capt. Trocks
St. David	1650 " ..	Capt. Aird

Voyageant entre le Clyde, Québec et Montréal à des intervalles réguliers durant la saison navigable de l'été.

Les steamers de la Ligne de la Malle partiront de Québec comme suit :

Nestorian ...... 28 septembre

Peruvian ...... 5 octobre

Hibernian ...... 20 "

Prix du passage de Québec à Londonderry ou Liverpool :

CABINE .... $70 et $80

(Suivant les accommodements.)

ENTREPONT $25.00

☞Les passagers qui désirent se rendre à Paris peuvent se procurer des "Billets d'Excursion de Cook" sur application à l'agent à Québec ou Montréal.

Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à

H. & A. ALLAN, Coin des rues Youville et de la Commune Montréal.

15

A VENDRE A BELŒIL.

LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ Située au Village de Belœil

A proximité des chars et vapeurs

OCCUPÉE CI-DEVANT COMME RÉSIDENCE ET PLACE D'AFFAIRES DE FEU P. MALOT, ECUIER,

...tie d'une grande maison de briques munie de tuyaux pour l'eau et entourée de belles plantations, deux vastes hangars pour le grain (dont l'un en pierre), un autre hangar pour le bois et les voitures, un autre bâtiment très-vaste contenant écuries et étables, deux cours, un jardin spacieux planté d'arbres fruitiers et un bon quai sur la rivière ; en un mot, l'une des places de commerce des plus avantageuses et des plus agréablement situées de toute la rivière Chambly.

Cette propriété, avec toutes les bâtisses et améliorations, a coûté au-delà de $8,500 à celui qui l'occupait aujourd'hui le soussigné l'offre en vente pour moins que la moitié du prix qu'elle a coûtée, et avec des termes extrêmement faciles.

☞ AUSSI A VENDRE ☜

TRÈS-BONNE COMPOSITION

PLUSIEURS

BONNES TERRES

DANS

Belœil et St. Jean-Baptiste.

S'adresser à J. B. BROUSSEAU, Avocat, No. 53, Petite Rue St. Jacques

ou Dr. J. B. BROUSSEAU, Station de Belœil.

13 octobre—45

A VENDRE.

DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE de première classe, à trois étages, Avenue Union, Ouest.

DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE de première classe, à trois étages, "Montrose Terrace," Rue Drummond, Ouest.

DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE de première classe, coin des Rues Sherbrooke et des Conseillers de Ville, Ouest.

DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE de première classe, dans la Rue Brunswick, Ouest.

UN COTTAGE EN PIERRE DE TAILLE dans l'Avenue Union.

— AUSSI —

UNE FERME DE PRIX dans la paroisse de St. Léonard, à quelques milles de la cité, avec un bon chemin de péage, de 120 acres, tous de terre excellente, avec une maison en pierre à un étage et un bas côté, deux granges, une vaste écurie pour vaches et chevaux, étable à porcs, tous en bon ordre.

Attaché à cette ferme, se trouve un GRAND JARDIN rempli d'arbres fruitiers et de pommiers.

— AUSSI —

UN LOT DE PRIX formant le coin des Rues St. Joseph et St. Henry, de 85 pieds de front sur 95 pieds en profondeur, avec plusieurs autres propriétés.

On peut se procurer des détails en s'adressant à HENRY JOSEPH MEYER, NOTAIRE, 49, Petite Rue St Jacques, Montréal.

15 juillet 1867—256

Société Permanente de Construction DU DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

Le septième Dividende de CINQ pour CENT pour six mois, faisant DIX pour CENT par année, du Fonds Permanent de cette Société, sera payable à son Bureau le ou après le PREMIER OCTOBRE prochain.

Vu l'accroissement rapide du capital de cette société, ses Directeurs ont résolu de ne pas ouvrir, au mois d'Octobre prochain, une nouvelle classe aux membres non-emprunteurs.

(Par ordre,)

P. A. FAUTEUX, Secr.-Très.

Montréal, 17 septembre 1867—9 r Dc

Livres Nouveaux.

Brouillet.—Atlas Universel d'Histoire et de Géographie, 1 vol. grand in-8 relié....$8.50

Chantrel —Histoire populaire des Papes. 24 vols. in-18 reliés 10.00

Histoire Contemporaine, 3 vols, in-12 cart. 1.75

Le Théâtre Chrétien, ou les Martyrs mis en scène.—Recueil de pièces dramatiques à l'usage des Collèges, Petits Séminaires et autres Maisons d'éducation, 1 volume in-12 ...... 1.25

Nicolas (Aug.)—L'Art de Croire, ou Préparation Philosophique à l'étude du Christianisme, 2 vols. in-12 .... 1.75

Paris Guide, par les principaux écrivains et artistes de la France, 2e vol. cart 2.50

Médaille (le R. P.)—Méditations sur les Evangiles pour tous les jours de l'année, 1 vol in-12 relié 0.60

Guillois —Le Catéchiste en chaire, plans de Sermons. Conférences et Instructions familières sur les principaux points de la doctrine Chrétienne, 3 vols. in-12 reliés. 4.00

Le même ouvrage broché 3 50

Ségur (le Cte Anatole de)—Histoire populaire de Saint François d'Assise, 1 volume in-12 ...... 0.33

Leclercq (l'abbé).—Théologie du Catéchiste, Doctrine et Vie chrétienne, 2 vols. in-12 reliés 2.25

Audiffret —Entre deux paravents, théâtre des salons de famille, 1 vol. in-12...... 0.50

Capendu (Ernest).—Le Chevalier du Poulailler, 1 vol. in-12...... 0.75

Leprovost.—Monsieur Progrès, 1 volume in-12 ..... 0.38

Thiers.—Sainte Hélène, 1 vol. in-12..... 0.60

Molière.—Comédies de Molière arrangées pour être jouées par des jeunes gens, 1 vol. in-32 ..... 0.25

Huguet (le R. P.)—Faits surnaturels de la Vie de Pie IX 0.20

La Rochère (Mde la Ctesse de).—Une héroïne de soixante ans, 1 vol. in 12 .... 0.50

Aufauvre.—Le Fil de la Vierge, 1 volume in-12 ..... 0.50

Gaston Lavalley.—Légendes Normandes,

En vente à la librairie de C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS, 237 et 239, Rue St. Paul

2 octobre—21 r

Œuvres du Père H. Ramière.

Les Espérances de l'Eglise, édition précédée d'une lettre au nom de Sa Sainteté le Pape Pie IX, 1 vol. in-12 br $1.25

L'Apostolat de la Prière—Sainte ligue des cœurs chrétiens unis au cœur de Jésus pour obtenir le triomphe de l'Eglise et le salut des âmes. 1 vol. in 12 br... ...... 0.50

Petit Manuel de l'Apostolat de la Prière, 1 in-18 br...... 0.13

L'Apostolat du Sacré Cœur de Jésus dédié aux zélateurs et aux zélatrices de l'Apostolat de la Prière. 1 vol in-18 br 0.25

De l'Unité dans l'Enseignement de la Philosophie au sein des écoles catholiques, d'après les récentes décisions des Congrégations romaines, 1 vol in-8o br........ 0.40

L'Abandon de la Providence Divine—Ouvrage posthume du P. J. P. de Caussade, revu, corrigé et mis en ordre par le Père Ramière, 2 vols. in-12 br 1.25

Le Messager du Cœur de Jésus, bulletin mensuel de l'Apostolat de la Prière, six années, vol in-12 br 6.00

Œuvres du P. P. F. C. Debreyne.

Pensées d'un Croyant Catholique ou considérations philosophiques, morales et religieuses sur le Matérialisme Moderne, 1 vol. in 8o br 1 50

Mœchialogie ou traité des péchés contre les sixième et neuvième commandements du Décalogue, 1 vol. in-12 br...... 0 67

Etude de la Mort ou Initiation du Prêtre à la connaissance pratique des maladies graves et mortelles, et de tout ce qui, sous ce rapport, peut se rattacher à l'exercice difficile du Saint Ministère, 1 vol. in-8o br... 1 50

En vente à la librairie de J. B. ROLLAND & FILS, Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14

34 -r

OFFERT EN VENTE

'La Brasserie de Chambly,'

En très-bon ordre, avec Bouilloire à vapeur et appareil de chauffage à la vapeur ; pourvue d'un pouvoir d'eau et d'un assortiment de tonnes, quarts, barils et bouteilles.

Prix et conditions très-raisonnables

S'adresser à JOHN YULE, Ecuyer, Canton de Chambly, ou à N. D. D. BESSETTE, Village Richelieu.

26 juin. 241—A

Compagnie du Richelieu

LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE

Montreal et Quebec

Et Ligne Régulière entre Montréal et les ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 30 septembre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur *Québec*, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra.

Le Vapeur *Montréal*, Capt R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à six heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur *Napoléon*, capt. J. Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p. m., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à un (1) heures p. m., arrêtant à Lanoraie ; à son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur *l'Etoile*, Capt. E. Laforce, voyagera sur les Rivières Yamaska et St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur *Victoria*, Cap. C. Davelny, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à 2 heures p. m., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p. m.

Le Vapeur *Chambly*, Cap. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p. m., arrêtant en allant et revenant à Verchères, Contrecœur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly, tous les Samedis à midi, et les Mercredis à onze heures, pour Montréal.

Le vapeur *Terrebonne*, Capt L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Terrebonne, les Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis et Samedis, à 3 heures p. m., arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et Lachenaie, et partira de Terrebonne les Lundis et Jeudis, à 7 heures a. m., les Mardis et Vendredis à 5:30 heures a. m., et le Samedi à 6 heures a. m.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeurs, à moins qu'un connaissement spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 20 Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE, Agent-Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 28 sept 1867

F. A. QUINN

AVOCAT,

BUREAU : No. 49 Petite Rue St. Jacques,

RÉSIDENCE : Longue Pointe.

4 octobre—a 23

ENSEIGNE DU MARTEAU.

FERRONNERIES,

Poeles de Cuisine

Poêles de Cuisine pour Bois, Poêles de Cuisine pour Charbon, Poêles Doubles, Poêles de Philadelphie, Couchettes en Fer,

"Farmers Boilers,"

Avec un Assortiment Général de Ferronneries Bêches, Pelles, Fourches, Grattes, Râteaux, etc.

VIEUX POELES ECHANGÉS.

G. LEPAGE,

2?0, Rue St. Paul

Au coin de la Place Jacques-Cartier

29 avril—186 um A sm B k

Salsepareille d'Ayer

POUR PURIFIER LE SANG.

La réputation dont jouit cette excellente Médecine provient des cures qu'elle a opérées et dont plusieurs sont d'un caractère réellement merveilleux. Des cas invétérés de Scrofule, dans lesquels le système paraît entièrement livré à la corruption, ont donné à ce composé des vertus extraordinaires. Les désordres d'un caractère scrofuleux et les affections qui sont simplement aggravées par la présence de la matière scrofuleuse ont été radicalement guéries dans des circonstances si nombreuses, dans toutes les parties du pays, que nous n'avons pas besoin de dire ici au public que c'est dans la plupart des cas un remède spécifique et absolu.

Le poison scrofuleux est un des ennemis les plus dangereux de notre race. Souvent ce locataire invisible et insensible de l'organisme mine la constitution et facilite l'attaque des maladies fatales sans même exciter le soupçon de sa présence. De plus, il semble répandre l'affection par tout le corps, et de là, dans une occasion favorable, il développe rapidement l'une ou l'autre de ses formes hideuses, soit à la surface du corps, soit parmi les organes vitaux. Dans ce dernier cas, les tubercules peuvent soudainement se déposer dans les poumons ou le cœur, où des tumeurs peuvent se former dans le foie. Ces faits rendent nécessaire l'usage occasionnel de la *Salsepareille* comme préventif.

C'est une erreur de croire qu'aussi longtemps qu'aucune éruption ou tumeur apparaît, il n'y a pas d'indices de scrofule. Ces formes de dérangements peuvent bien ne jamais se produire, et cependant les forces vitales du corps seront assez réduites pour endommager matériellement la santé et abréger la durée de la vie. C'est une erreur commune de croire que la scrofule est strictement héréditaire. Sans doute elle est communiquée aux enfants par les parents, mais elle s'engendre aussi dans les personnes nées d'un sang pur. La vie misérable, l'indigestion, le plein air, les habitudes licencieuses, la malpropreté et les vices en général la produisent. Les constitutions faibles, si elles n'étaient pas soutenues par les soins les plus constants et les plus judicieux, y seraient particulièrement sujettes, même les plus robustes, dont le sang boursoufflé remplit les veines d'une vitalité apparemment exubérante, sont souvent contaminées Bref, aucune classe et aucune condition ne peuvent prétendre à l'immunité sur elle ni rester insensibles à l'importance d'un remède effectif.

Dans le Feu de St. Antoine ou les Erysipèles, pour la Dartre, le Rhume, la Calvitie, les Vers, les Maux d'Oreilles et d'Yeux, et pour les autres formes éruptives ou visibles de la maladie causée primitivement par l'éruption scrofuleuse, la *Salsepareille* est assez efficace pour être indispensable. Dans les formes plus cachées, telles que la Dyspepsie, l'Hydropisie, les Maladies de Cœur, l'Epilepsie, la Névralgie et autres affections des systèmes musculaire et nerveux, la *Salsepareille*, par son pouvoir purificatif, fait disparaître les causes de la maladie et accomplit des cures étonnantes.

La racine de la *Salsepareille* n'atteint pas par elle-même ces résultats. Elle est aidée en cela par les extraits qui lui sont combinés et qui ont un pouvoir plus grand encore. Leur union a les vertus les plus puissantes. Le Rhumatisme et la Goutte, qui dépendent souvent de l'accumulation des matières extravasées dans le sang, ont leur remède dans cette Médecine. Pour les Fièvres, l'Inflammation, les Abcès, etc., causés par certains poisons dans le sang, nous n'hésitons pas à recommander la *Salsepareille*.

Cette médecine restaure la santé et la vigueur là où aucune maladie spécifique ne peut être distinguée. Ses pouvoirs restaurateurs sont bien vite sentis par ceux qui sont languissants, qui ne jouissent pas du sommeil, qui sont remplis d'appréhensions ou de craintes nerveuses ou affligés de ces affections qui sont des symptômes de faiblesse. Plusieurs, après en avoir fait usage pour débilité générale, nous ont parlé de la vigueur pleine de jeunesse qui a été communiquée à leur système nerveux. D'autres, dont les fontaines vitales avaient toujours été stériles, reconnaissent les obligations qu'ils doivent à cette médecine par un changement favorable.

REMEDE DE AYER

Pour la Fièvre, la Fièvre Intermitent, le Frisson, la Fièvre Remittente, les Fièvres Périodiques ou Bilieuses, et en général pour toutes les affections qui proviennent des poisons infectes ou miasmatiques.

Ainsi que l'indique son nom, il guérit et ne faillit jamais. Ne contenant ni arsenic, quinine, bismuth, zinc, ni aucune substance minérale ou poisonneuse quelconque, il ne fait aucun mal au patient. Le nombre et l'importance de ses guérisons dans certains districts où la fièvre prévaut, sont littéralement au-dessus de toute évaluation, et nous devons ajouter sans parallèle dans l'histoire de la médecine. Nous sommes fiers des témoignages que nous avons reçus des guérisons radicales effectuées dans des cas obstinés ou les autres remèdes avaient entièrement failli. Les personnes qui ne sont pas acclimatées, qui résident ou qui voyagent dans les localités où il y a des miasmes, seront protégées en prenant tous les jours de ce remède.

Pour les maladies du foie, provenant de la torpidité de celui ci, c'est un excellent remède qui stimule le foie à une grande activité de santé.

Préparé par le Dr. J. C. AYER & Cie, chimistes pratiques et analytiques, Lowell, Mass., et en vente par tout l'univers.

☞ Prix; $1 la bouteille.

HENRY, SIMPSON & Cie, Montréal,

Agents-Généraux pour le Bas-Canada

8 juin—110 B Cam

Bureau de l'Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU DU COMTÉ de MONTRÉAL.

AVIS

EST DONNÉ par les présentes aux membres de la Compagnie, dont les Billets de Prime étaient en force le 8 de Mai 1865, date de la discontinuation des affaires de la Compagnie, qu'une répartition de 40 par 100 sur les dits billets de prime a été déclarée par les Directeurs à l'assemblée du 25 septembre 1867, et est maintenant due et payable sans délai au Bureau de la Compagnie, No. 2, Rue St. Sacrement, Montréal.

AVIS

EST AUSSI DONNÉ qu'une autre répartition de 10 par cent a été déclarée également le même jour par les Directeurs sur tous les Billets de Prime en force le 10 Octobre 1854 (date de l'incendie de la grange de feu Frs Quenneville à St. Laurent) et que cette répartition est aussi due et payable sans délai au Bureau de la Compagnie, No. 2, Rue St Sacrement, Montréal.

Les personnes qui ne payeront pas sous trente jours de cette date, seront poursuivies suivant la loi, sans autre délai ou autre avis.

Par ordre du Bureau,

ANT. COMTE, Secrétaire.

Montréal, 1er octobre—10 1867E ts A

Acte concernant la faillite 1864

Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Superieure

Dans l'affaire de

DANIEL DRUMMOND, Failli.

LUNDI, le DIX-HUITIEME jour de NOVEMBRE prochain, le soussigné fera application à la dite Cour pour obtenir une décharge en vertu du dit acte.

DANIEL DRUMMOND,

Par Dunlop et Browne,

Ses Procureurs *ad litem*.

Montréal, 9 septembre 1867—20 dm C

Acte concernant la Faillite, 1864

Puissance du Canada, Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

RICHARD PHILBIN, Failli.

LUNDI, le 18ème jour de NOVEMBRE prochain, le soussigné fera application à la Cour, pour obtenir sa décharge, sous l'autorité du présent acte.

RICHARD PHILBIN,

Par son Procureur *ad litem*,

J. J. C. ABBOTT.

Montréal, 12 septembre 1867—21 dm C

Acte concernant la faillite, 1864

Puissance du Canada, Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

THOMAS LEEMING, Failli.

Le soussigné a produit un acte de composition et décharge, préparé par ses créanciers, et LUNDI, le 18ème jour de NOVEMBRE prochain, il s'adressera à la dite Cour pour le faire confirmer.

THOMAS LEEMING,

Par son Procureur *ad litem*,

J. J. C. ABBOTT.

Montréal, 13 septembre 1867—21 dm C

Acte concernant la faillite, 1864

Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Superieure.

Dans l'affaire de

NARCISSE A. BOIVIN, Failli.

Le soussigné a filé un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et MARDI, le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, il fera application à la dite Cour pour en obtenir la confirmation.

NARCISSE A. BOIVIN,

Par son Procureur *ad litem*,

J. J. C. ABBOTT.

Montréal, 24 septembre 1867—22 dm C

Acte concernant la faillite, 1864

Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Superieure.

Dans l'affaire de

WILLIAM PILLAR, Failli.

MARDI, le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, le soussigné fera application à la dite Cour pour en obtenir une decharge en vertu du dit acte.

WILLIAM PILLAR,

Par J. & W. A. BATES,

Ses Procureurs *ad litem*.

Montréal, 3 octobre 1867—22 C dm

Acte concernant la Faillite 1864.

Les créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de JOHN McDONALD, à Montréal, MARDI, le CINQ de NOVEMBRE, 1867, à ONZE heures A. M, pour recevoir les états de ses affaires et nommer un Syndic.

GEO. COCKER.

Ottawa, 14 octobre 1867—25 C ds

Province de Québec, District de Montréal No. 1231. COUR SUPERIEURE.

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

JOSEPH TURCOTTE, Commerçant, de la ville de Joliette, dans la dite province de Québec, Failli.

ET

TANCRÈDE SAUVAGEAU, Ecuier, Syndic officiel.

AVIS est par les présentes donné, que le soussigné a déposé au Greffe de cette cour, un acte de composition et décharge, exécuté en sa faveur par ses créanciers et que MARDI, le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, à dix heures et demie du matin, ou aussitôt après que conseil pourra être entendu, il s'adressera à la dite cour pour obtenir confirmation du dit acte.

JOSEPH TURCOTTE,

Par T. & C. C. de Lorimier,

Ses Procureurs *ad litem*.

Montréal, 1er octo 1867.—11 dmkB

1867—MONTREAL A L'OUEST—1867

QUATORZE BEAUX STEMERS A HELICE,

En communication avec la Ligne Américaine Quotidienne.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT DU NORD

D'Ogdensburg.

Prix plus bas que sur aucune autre ligne. 100 livres de bagage admises sans frais et étiquettées d'Ogdensburg.

Le passage de première classe comprend les repas et cabines. Bonne commodité pour le passage de seconde classe.

On se procure des billets aux places suivantes : Alexandria Bay, Clayton, Cap Vincent, Oswego, Rochester, Lockport, Chûtes Niagara, Buffalo, Cleveland, Jobdo, Détroit, Port Huron, Windsor, Sarnia, Glen Arbor, Manitowac, Sheboygan, Port Washington, Milwaukee, Racine, Kenosha, Waukegan, Chicago, et à toutes les places à l'Ouest, au Sud Ouest et au Nord-Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

JOHN F. McGUAIG, Agent.

Bureau général des Passagers, Coin des rues St. François-Xavier et de l'Hopital, et 81, rue de la Commune Quai du Canal.

Montréal 8 juin—110—xk B

Nouvelle Maison de Pension Canadienne.

On trouvera au No. 10, Rue Vitré, près du Quarré Viger, une très-bonne Maison de Pension Canadienne.

On y prendra aussi quelques Messieurs Anglais qui désireraient apprendre le Français.

S'adresser au No. 1 , Rue Vitré

28mai. 218

Bourgouin et Duprat,

AVOCATS,

35—RUE St. VINCENT—35

MONTREAL.

24 mai.— 152

BUREAU DE POSTE.

Montréal, 7 octobre 1867.

Arrivée et Départ des Malles de Montréal.

MALLES.	DUE.	FERME
Quebec par chemin de fer	7.45 A M	7.00 P M
Québec par bâteaux-à-vapeur	....	5.30 P M
Route de la rive nord par terre	8.00 A M	1.30 P M
Canada Ouest convoi de jour .....[1]	10.45 P M	8.15 A M
Canada Ouest, convoi de nuit .....[2]	Midi	7.00 P M
Laprairie	9.45 A M	2.30 P M
St. Jean, C. E.	8.45 A M	8.00 A M
Do Napierville, Stotsville, &c	9.45 A M	2.30 P M
New-York Boston, Buffalo, Troy, etc	9.45 A M	2.30 P M
St Hyacinthe, Richmond et Island Pond....[3]	6.45 A M 7.45 P M	6.00 A M 1.15 P M 7.00 P M
Portland	3.00 P M	7.00 P M
Chateauguay, Beauharnois et Huntingdon	11.00 A M 5.00 P M	6.00 A M
Lachine	11.00 A M 6.00 P M	7.00 A M 2.00 P M
St. Rémi, Hemmingford et Plattsburg	11.00 A M	2.00 P M
Chambly	11.00 A M	6.00 A M 2.30 P M
Longueuil	10.30 A M	6.00 A M 2.00 P M
Contrecœur, Varennes et Verchères	....	2.00 P M
St. Laurent, St. Eustache	6.30 A M	7.00 A M
Ste. Rose, Ste. Thérère et St. Jérôme	2.00 P M	7.00 A M
Rigaud, Carillon, Grenville, et tous les bureaux sur la route d'Ottawa par vapeur	5.00 P M	6.00 A M
Terrebonne, New Glasgow	5.00 P M	7.00 A M
St. Jean, N.-B., Halifax et Ile du P. E., via Portland les Mercredis et Samedis	....	7.00 P M
Halifax tous les vendredis (paieront en sus 12½ cts par ½ once)	7.00 P M	....
Do viâ Boston, tous les quinze jours par la ligne Cunard		

[1] Sacs du conducteur ouvert jusqu'à 9.15 a m
[2] do do do 9 15 p m
[3] do do do 1.40 p m

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Toutes les malles ci-dessus partent tous les jours excepté le dimanche.

Les boites à lettres dans les rues sont visitées 10.30 a. m., 1.15, 5.45 et 9.00 p. m. Le dimanche, à 9.00 p. m.

ASSURANCE

NORTH BRITISH & MERCANTILE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE.

ETABLIE EN 1809.

CAPITAL $10,000,000
ACCUMULATION DE FONDS.... 12,000,000
REVENU ANNUEL 3,500,000

Etablissement de la Branche Canadienne.

Bureau Principal: No. 72, Rue St. François-Xavier, Montréal.

OFFICIERS.

DIRECTEURS GÉRANTS.

D. Lorn MacDougall, Ecr., Ths. Davidson, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES.

Hon. L. Renaud, Sénateur.
Hon. John Rose, M. P. P.
Hon. T. Ryan, Sénateur.
J. Law, Ec., Marchand.
C. J. Brydges, Ecr., Directeur-Gérant du Grand Tronc.
Gilbert Scott, Ecr., de la maison Wm. Dow & Cie., Distillateurs.

DONT TOUS SONT ACTIONNAIRES.

Secrétaire: E. J. Johnston.
Inspecteur: Wm. Ewing.

Avis Spécial.

Les personnes qui voudraient assurer leur vie et jouir en même temps des profits de l'année 1867, devront effectuer leur assurance le ou avant le 30 novembre prochain

Le taux des Bonus pour les personnes au-dessous de 35 ans se monte à 50 par cent des premiums payés.

Les assurances contre le Feu sont acceptées au taux le plus bas proportionné au risque.

MACDOUGALL & DAVIDSON,
Agents-Généraux pour le Canada

P. R. FAUTEUX, Sous-Agent.

Montréal, 27 sept. 1867 17

MERES, SAUVEZ VOS ENFANTS.

Il n'y a plus de VERMIFUGES!

On ne se sert plus d'HUILES EMPOISONNÉES!

On n'emploie plus ces POUDRES NAUSÉABONDES!

Dont la vue seule cause tant de dégout aux enfants qui sont troublés par les vers.

LES PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS

Sont les seules que nous puissions recommander: c'est la préparation la plus simple, la plus sûre et la plus efficace que l'on puisse administrer pour la destruction des Vers.

Voici un résumé de leurs qualités supérieures

Elles sont purement végétales,
Elles sont agréables au goût et à la vue,
Elles sont faciles à administrer, et
Leur efficacité est sans parallèle.

Dans les milliers de cas où elles ont été employées, les résultats les plus satisfaisants ont été apparents et les pères et mères s'empressent d'eux-mêmes de prôner leur supériorité incontestable sur tous les autres remèdes. Un autre avantage d'une importance majeure est celui-ci; on peut les donner à prendre aux enfants les plus délicats et en très-bas âge sans craindre aucuns résultats fâcheux.

AVIS IMPORTANT.—Le succès immense qu'ont obtenu ces PASTILLES a fait surgir nombre d'imitations frauduleuses, nous prions donc les acheteurs de s'assurer qu'on ne leur vend pas un article falsifié Les vrais PASTILLES-A-VERS recommandées ci-haut sont estampillées "DEVINS" et sont mises en boites de TRENTE PASTILLES avec les directions au long et ne sont jamais vendues à l'once ou à la livre.

On peut se les procurer chez tous les principaux Droguistes de la ville, et en gros et en détail chez

DEVINS & BOLTON,
CHIMISTES,
Près le Palais de Justice
MONTRÉAL, P. Q.

12 octobre—30 hm E k

Ecole Modèle Choisie de Montréal,

NOS. 6, 8 ET 10, RUE ST. CONSTANT.

L'ouverture des cours de cette Ecole aura lieu LUNDI, le SECOND jour de SEPTEMBRE prochain, à NEUF heures A. M.

On enseigne à cette école un cours complet d'anglais, de français, de commerce et de mathématique, à des conditions libérales.

Pour les détails, s'adresser à l'Ecole à

W. DORAN,
27 août—293 dm k Principal.

H. PREVOST,
AVOCAT,
No. 38 Rue St. Vincent, No. 38
MONTREAL.

Suivra les Circuits de Vaudreuil et Soulanges.

23 sept.—13 mk

Compagnie du Richelieu

LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE

Montreal et Quebec

Et Ligne Régulière entre Montréal et les ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 30 septembre courant, et jusqu'à avis contraire, les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Le Vapeur *Québec*, Capt. J. B. Labelle, partira du quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à six heures précises, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux steamers océaniques et cela sans charge extra.

Le Vapeur *Montréal*, Capt R. Nelson, partira tous les Mardis, Jeudis et Samedis soir à six heures précises, pour Québec, arrêtant en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois Rivières et Batiscan.

Le Vapeur *Napoléon*, capt. J. Duval, partira du quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières, tous les Mardis et Vendredis, à deux (2) heures p. m., arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière-du-Loup, Yamachiche, Port St. François et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis à un (1) heures p. m, arrêtant à Lanoraie; à son voyage de Vendredi de Montréal il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur *l'Etoile*, Capt. E. Laforce, voyagera sur les Rivières Yamaska et St. François, en connexion avec le Vapeur Columbia, à Sorel.

Le Vapeur *Victoria*, Cap. C. Daveluy, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis à 2 heures p. m., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier, et partira de Sorel tous les Dimanches et les Mercredis à 4 heures p. m.

Le Vapeur *Chambly*, Cap. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p. m., arrêtant en allant et revenant à Verchères, Contrecœur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire et St. Mathias, et partira de Chambly, tous les Samedi's à midi, et les Mercredis à onze heures, pour Montréal.

Le vapeur *Terrebonne*, Capt L. H. Roy, partira du quai Jacques-Cartier pour Terrebonne, les Lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis et Samedis, à 3 heures p. m., arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-de-l'Isle et Lachenaie, et partira de Terrebonne les Lundis et Jeudis, à 7 heures a. m., les Mardis et Vendredis à 5:30 heures a. m., et le Samedi à 6 heures a. m.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeurs, à moins qu'un connaissement spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 20 Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE, Agent-Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu,
Montréal, 28 sept. 1867

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le ROLE DE PERCEPTION de la Cité de Montréal, pour le QUARTIER ST ANTOINE, de la dite Cité, est compilé et qu'il est maintenant déposé au Bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville.

Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement d'aucune partie de la dite cotisation sont par le présent requises d'en payer le montant au soussigné, à son dit bureau, dans les VINGT JOURS de la date de la dernière insertion de cet avis, sans avis ultérieur.

JAMES F. D BLACK,
Trésorier de la Cité.

Hôtel de-Ville,
Montréal, 14 octobre 1867. 32

(Pour être publié dans la *Minerve* et le *Pays* les 15, 17, 19 et 22 octobre courant.)

Bureau de l'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU

DU

COMTÉ de MONTRÉAL.

AVIS

EST DONNÉ par les présentes aux membres de la Compagnie, dont les Billets de Prime étaient en force le 8 de Mai 1865, date de la discontinuation des affaires de la Compagnie, qu'une répartition de 40 par 100 sur les dits billets de prime a été déclarée par les Directeurs à l'assemblée du 25 septembre 1867, et est maintenant due et payable sans délai au Bureau de la Compagnie, No. 2, Rue St. Sacrement, Montréal.

AVIS

EST AUSSI DONNÉ qu'une autre répartition de 10 par cent a été déclarée également le même jour par les Directeurs sur tous les Billets de Prime en force le 10 Octobre 1854 (date de l'incendie de la grange de feu Frs. Quenneville à St. Laurent) et que cette répartition est aussi due et payable sans délai au Bureau de la Compagnie, No. 2, Rue St. Sacrement, Montréal.

Les personnes qui ne payeront pas sous trente jours de cette date, seront poursuivies suivant la loi, sans autre délai ou autre avis.

Par ordre du Bureau,

ANT. COMTE,
Secrétaire.

Montréal, 1er octobre 1867—10 E ts a

AVIS.

Aux Messieurs du Clergé.

G. BACCERINI, Statuaire, a l'honneur d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il a dissout la société ci-devant existant entre lui et CHARLES CATELLI, mais qu'il continuera les affaires comme par le passé à l'ancienne MAISON ROMAINE, 13, RUE GOSFORD, vis-à-vis le Champ-de-Mars, sous le nom de G BACCERINI & CIE.

Avis est aussi donné que par un acte ou compromis passé devant Mtre Garand, Notaire Public, le susdit Charles Catelli ne pourra se servir des mêmes matériaux employés par le dit G. Baccerini dans la confection de ses statues en ciment.

Ils ont déjà employé leur ciment avec grande satisfaction pour des statues extérieures aux églises St. Patrice et Ste. Anne de cette ville, et pour des statues colossales (de 11 pieds) de la Ste. Vierge, St. Joseph et St. Jean-Baptiste, maintenant dans les niches du portail de l'Eglise Paroissiale de Montréal.

Toutes leurs statues en ciment portent une marque.

Dans leur établissement l'on trouvera toujours un assortiment de Statues colorées et dorées, comme aussi celle de Notre-Dame de Pitié, dessinée et colorée par M. Charles Dauphin, artiste bien connu du public.

Aussi l'on exécutera toutes sortes de commandes soit en plâtre, soit en ciment, pour des pièces de centre, chapiteaux et moulures, le tout à des prix très-modérés.

13 mai 205 em D e k

L. J. DESAUTELS,
AVOCAT,
No. 32, Petite Rue St. Jacques,

Suivra les Circuits de Ste. Martine et Terrebonne.

19sept. 10—pm

1867 1867

COMPAGNIE D'EXPEDITION ET DE CHEMIN DE FER.

ROUTE AU-DESSUS D'OTTAWA

Consistant dans les Steamers de première classe suivants:

Ann Sisson	Capt. Bockus
Emerald	" Leitch
Alliance	" Findlay
Oregon	" Hilliard
Snow-Bird	" Toner
Jason Gould	" Warren
Pontiac	" Duggan
Pembroke	" Couvrette
Calumet	" Blondin

Le Steamer *Ann Sisson*, laisse AYLMER tous les matins à 8 30 (les Dimanches exceptés), communiquant avec l'*Alliance*, le *Jason Gould*, le *Pontiac* et le *Calumet*, pour les endroits qui suivent:—Onslow, Pontiac, Fizroy, Harcour, Arnprior, Bristol, Pointe Sand, Pointe Bonnechère, Cobden, Portage du Fort, Coulonge, Westmeath, Rivière Noire, Chapeau, Fort William, et Rapides des Joachim.

On donne une attention spéciale aux excursions et aux parties de plaisir. Les visiteurs de la Capitale ne doivent pas manquer de faire une excursion en haut d'Ottawa.

☞ Des Omnibus parcourent la ligne entre Ottawa et Aylmer, en connexion avec les Steamers. On transporte à bon marché et avec promptitude le fret sur tous les points de la ligne.

Pour plus de détails, s'adresser à M. K. DICKINSON, Ottawa, et au Bassin du Canal de la Compagnie de Transport de Rideau, à Montreal, ainsi qu'au Bureau de la Compagnie, à Ottawa et à Aylmer.

R. S. CASSELS,
Ottawa, 1er mai—196 a k Président

PROCLAMATION

MONK,

[L. S]

CANADA.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Sénateurs de la Puissance du Canada, et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notre dite Puissance, sommés et appelés à une assemblée du Parlement du Canada qui devait se tenir et avoir lieu en Notre Cité d'Ottawa, le deuxième jour du mois de Novembre prochain, et chacun de Vous—

SALUT:

ATTENDU que l'Assemblée de Notre Parlement du Canada, se trouve prorogée au deuxième jour du mois de Novembre prochain, néanmoins, pour certaines causes et considérations. Nous avons jugé à propos de la proroger de nouveau à MERCREDI, le SIXIEME jour du mois de NOVEMBRE prochain, de manière que vous ni aucun de vous n'êtes tenus ou obligés de paraître en Notre dite cité d'Ottawa, le dit deuxième jour de Novembre prochain, et Nous voulons en conséquence que vous et chacun de vous et tous autres y intéressés, paraissiez personnellement et soyez en Notre dite cité d'OTTAWA, MERCREDI, le SIXIÈME jour du mois de NOVEMBRE prochain, pour la DÉPECHE DES AFFAIRES, et y traiter, faire, agir et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notre dit Parlement du Canada pourront, par le Conseil Commun de Notre dite Puissance, être ordonnées.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada: Témoin, Notre Très Fidèle et bien-aimé Cousin le Très-Honorable Charles Stanly Vicomte Monck, Baron Monck de Ballytrammon, dans le Comté de Wexford, dans la Pairie d'Irlande et Baron Monck de Ballytrammon dans le Comté de Wexford, dans la Pairie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Gouverneur-Général du Canada, etc., etc., etc. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'Ottawa, dans Notre dite Puissance, ce trentième jour de Septembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-et-sept et de Notre Règne la trente-et-unième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
26 Canada.

Acte concernant la Faillite 1864.

Les créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de JOHN McDONALD à Montréal, MARDI, le CINQ de NOVEMBRE, 1867, à ONZE heures A. M, pour recevoir les états de ses affaires et nommer un Syndic.

GEO. COCKER.

Ottawa, 14 octobre 1867—25 C ds

Dissolution de société.

La société qui a ci-devant existé sous les nom et raison sociale de NELSON, LAVIOLETTE et GIRALDI, Pharmaciens de la cité de Montréal, a été, ce jour, dissoute de consentement mutuel.

WODFRED NELSON,
J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
SERAFINO GIRALDI.

Montréal, 26 avril 1867.

Formation de Société.

Les soussignés donnent avis qu'ils ont, ce jour, contracté une société sous les nom et raison sociale de LAVIOLETTE et GIRALDI, comme Pharmaciens de la cité de Montréal.

J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
SERAFINO GIRALDI.

Montréal, 23 mai 1867

MM. LAVIOLETTE et GIRALDI remercient le public de l'encouragement libéral qu'il leur a donné, et ils espèrent par leur application au travail et leur empressement à satisfaire les pratiques, mériter une large part de son patronage.

MM Laviolette et Giraldi continueront à exercer leur commerce au No. 252 Rue Notre-Dame.

Les Médecins trouveront dans cette Pharmacie tous les remèdes dont ils ont besoin et ils pourront se les procurer à des prix très-modérés. Le monde élégant pourra aussi y acheter les parfums les plus en vogue et les articles de toilette les plus recherchés. En un mot, c'est un établissement de première classe et rien n'a été épargné pour le placer sur un pied qui lui permette de rivaliser avantageusement avec les établissements de ce genre en la cité de Montréal.

6 juin. 225

HUITRES! HUITRES! HUITRES!

Rivard & Cie,

295—RUE DES COMMISSAIRES—295

MM. Rivard & Cie viennent de recevoir par la barge *Lucia*, Capt. Bernier, une grande quantité D'HUITRES FRAICHES SUPERIEURES qu'ils vendent à des prix réduits. Que chacun de ceux qui en désirent profitent de cet avantage.

12 octobre. 30

DUPONT & SIPLING,

AGENTS DE BANQUEROUTE, HUISSIERS ET COLLECTEURS.

Les soussignés ont l'honneur d'informer le public et les marchands spécialement, qu'ils ont ouvert, depuis le 1er Mai, un Bureau au No 21, Rue St. Vincent, vis-à-vis l'Imprimerie de *La Minerve*, en la cité de Montréal afin d'être en état de remplir, en leurs qualités respectives tous les ordres qui leur seront confiés.

En leur qualité d'Agents de Banqueroute, ils sollicitent respectueusement le patronage des marchands en gros de cette ville en ce qui concerne les Inventaires des Marchandises des Faillis, de dresser un bilan de leurs affaires, et de faire la collecte des dettes de quelque nature qu'elles puissent être.

Les marchands de la campagne trouveront, en s'adressant aux soussignés, de grands avantages par le fait qu'ils sont en état de faire la révision de leurs livres, de préparer un inventaire de marchandises, et s'obligeant, par là même, de leur servir d'intermédiaires avec leurs créanciers, pour le règlement de leurs affaires.

Les Syndics Officiels sont respectueusement informés que les soussignés prêteront une attention particulière à toutes affaires qu'ils voudront bien leur confier, pour tout ce qui concerne les Inventaires, Ventes et recouvrement des dettes des faillis.

Les affaires seront transigées en la langue Française ou Anglaise, au désir de chacun.

Les soussignés, comme par le passé, continueront à pratiquer comme huissiers et entreprendront le recouvrement de toutes dettes, loyers, et autres affaires commerciales qui leur seront confiées, avec un percentage modéré.

DUPONT & SIPLING.

Nous Soussignés, Avocats, Marchands, et Syndics Officiels, certifions que Messieurs Dupont & Sipling sont des personnes dignes de confiance, et sur tous rapports qualifiés à agir comme Agents de Banqueroute, Huissiers et Collecteurs.

Dorion, Dorion & Geoffrion, Avocats, Pominville & Bétournay, Avocat, Doutre & Doutre Avocats, Leblanc & Cassidy, Avocats, Joseph Duhamel, Avocats, T. S. Brown, Syndic Officiel, V. Hudon, T. Sauvageau, Syndic Officiel, Adolphe Roy & Cie., John L. Cassidy & Cie.

Montréal 13 Avril 1867.—181. c

MACHINES A COUDRE

J. D. LAWLOR,

MANUFACTURIER ET MARCHAND DE MACHINES A COUDRE,

Offre en vente les Machines Lock-Stitch Ætna, Machines sans bruit pour Tailleurs, Cordonniers et les Familles.—Elles sont construites sur le même principe que les Machines de Singer, mais elles travaillent presque sans bruit Machines A B et C à coudre avec du fil ciré; vraies Machines de Howe, Machines de Singer; les célèbres Machines reversibles de Florence pour Familles; Moulins sans bruit de Wilcox & Gibb pour Familles; les Machines à Coudre faisant le double point de Franklin pour Familles, prix $25; la Machine à coudre du sens commun pour Familles, prix $12.

Toutes les Machines vendues sont garanties pour un an. Satisfaction entière garantie. Toujours en main toutes sortes de Fournitures pour Machines à Coudre, toute espèce de Piqures et Coutures; Couture de Famille faite promptement. On enseigne aux Dames à coudre. Toutes sortes de Machines à coudre réparées et améliorées par J. D. LAWLOR, coin de l'Eglise Paroissiale et de la Rue Notre-Dame.

J. D. LAWLOR, seul agent à Montréal pour la vente des machines à cheviller de Butterfield et Haven, que l'on fait marcher avec le pied et par la force; machines à polir le talon des chaussures; machines à enlever, rouler et fendre; machines à fendre le cuir; machines à couper et à saisir la semelle; frottoirs et tourneurs pour bottes; machines Sidewelt; machines à coudre avec du fil ciré la vraie machine à coudre de Howe et l'engin de Roper, à vendre chez

J. D. LAWLOR.

Montréal, 13 mars. a c—55

CAMOMILLE ALLEMANDE.

10 quarts de Fleurs de Camomille Allemande
10 quarts de Gingembre de Jamaique
20 caques d'Huile d'Olive
100 quarts d'Huile de Charbon
200 lbs. d'Opium de Turquie de première classe
100 lbs. d'Hydriodate de Potasse
200 onces de Sulphate et de Muriate de Morphine
100 douzaines de bouteille d'Huile de Foie de Morue
100 lbs. d'Huile de Clou de Girofle
Huile de Canelle; Huile de Muscade
Gelatine de Cox, Sangsues, Antimoine Métallique

— AUSSI —

100 douzaine de bouteilles d'Eau de Cologne, première qualité
50 douzaines de cheminées de Lampes, No. 2

En vente par

J. GARDNER,
Droguiste,
375, Rue Notre-Dame,
A l'Ouest de la Rue St. François-Xavier

19 sept—10 r

COMPAGNIE

D'Assurance Mutuelle contre le Feu

DE LA

CITE DE MONTREAL.

DIRECTEURS:

BENJ COMTE, Ecr., Président;

Hubert Paré, Ecr.,	Louis Comte, Ecr.,
André Lapierre, Ecr.,	Jos. Laramée, Ecr.,
Alexis Dubord, Ecr.,	R. A. R. Hubert, Ecr.,
F. X. St. Charles, Ecr.	J. C. Robillard, Ecr.

La plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURAECE MUTUELLE DE LA CITE. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres Compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sûreté. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour les propriétés en cette Cité. Il est donc de l'intérêt des Citoyens d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, Rue St. Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Sec.-Trésorier.

SALON DE COIFFEUR ET Etablissement de Parfumerie.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses nombreuses pratiques de l'encouragement libéral qu'il en a reçu durant ces vingt dernières années et ayant fait de grandes dépenses pour monter son nouveau magasin de B. Gibb a Cie,

No. 357, Rue Notre-Dame,

qui ne sera surpassé sur ce continent quant au confort et à l'élégance dans les arrangements. Le soussigné espère qu'il sera encouragé dans sa nouvelle entreprise. Il aura toujours des Parfumeries Anglaises et Françaises de la meilleure qualité. Aussi, un assortiment complet des différents articles de toilette aux plus bas prix.

Pour Dames et Messieurs: PERRUQUES, TOUPETS, &c, &c.

Aussi, BAINS FROIDS et CHAUDS.

Agent pour le LIQUIDE JACOB.

10 mai—203 a c D **John Palmer.**

AVIS.

Les soussignés demandent à la Corporation de la cité de Montréal permission d'ériger un engin à vapeur dans leurs premisses, Rue St. Vincent.

DUVERNAY, FRERES.

La Minerve,
Montréal, 10 octobre 1867.

AVIS.

Avis est par les présentes donné que la Compagnie du Grand Tronc de Chemin de Fer du Canada s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session, à l'effet d'obtenir un acte pour consolider son capital pour permettre l'émission de bons pour réaliser les deniers nécessaires aux frais d'équipement ultérieur du chemin de fer,—pour autoriser la conversion des bons postaux et militaires en d'autres garanties,—pour autoriser la consolidation du présent capital et des bons de la Compagnie,—pour donner pouvoir aux compagnies du Grand Tronc, de Buffalo et du Lac Huron, et de Montréal et Champlain à faire d'autres arrangements et conventions et pour d'autres fins.

Par ordre,

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

Bureaux du Grand Tronc,
Montréal, 1er août 1867 278—dm

AVIS.

La Compagnie des Chemins à Barrières de l'Ile Jésus, dans le Comté de Laval, donne par les présentes avis qu'elle fera application à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte l'autorisant à prolonger le temps pour la confection des Chemins à Barrières que la dite Compagnie était autorisé de faire par son acte d'incorporation.

27 août 1867. dm—296

AVIS.

Une application sera faite à la Législature de la Province de Québec, à la prochaine session, pour incorporer la Compagnie Hydraulique de St. Louis, avec pouvoir de construire tous les ouvrages nécessaires pour créer un pouvoir d'eau, pour établir des moulins à l'Ile au Heron et sur la rive opposée et pour faire l'acquisition de tous les biens nécessaires à cette entreprise.

Montréal, 11 septembre 1867—4

AVIS.

LA Société des Commis-Marchands de Montréal fera application à la prochaine Session du Parlement, pour obtenir un acte d'incorporation.

Montréal, 14 sept. 1867.—6 dm

AVIS

Est par le présent donné, que le soussigné fera application à la Législature Provinciale de la Province de Québec, pour obtenir le droit d'amener les eaux du St. Laurent depuis le tête des Rapides en faisant un Canal intérieur, jusqu'à sa propriété voisine de celle de E. Guy, Ecr.

Et pour le prolonger, s'il est nécessaire, jusqu'au fort de Montréal, tel que représenté sur une carte et un rapport faits par Joseph Rielle, arpenteur.

W. J. KNOX

Rapides de Lachine, 4 oct. 1862—22 d m

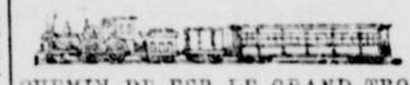

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC

1867.—*Arrangements d'Eté*—1867.

Les Trains laissent maintenant la station Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à .... 9.30 A.M

Express de nuit do do do.. 9 30 P.M

Train omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à......... 7.00 A.M

Train local pour Cornwall et les stations intermédiaires à.............. 5 15 P.M

Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9.00 A.M 12.00 (midi), *3.00 P.M., 5.00 P.M. et 6.30 P.M

* Le train de 3.00 P.M. va à Plattsburg.

POUR LE SUD ET L'EST.

Train omnibus pour Island Pond et les stations intermédiaires......... 7.00 A.M

Express pour New-York en connexion à Burlington avec les vapeurs de Champlain, à .... 6 20 A.M.

Express pour New-York et Boston, à.. 8.40 A.M.

Express pour Boston et New-York..... 3.30 P.M.

Express pour Québec, Gorham, Portland et les stations intermédiaires.. 2.00 P.M.

L'Express de nuit pour Portland, Trois-Rivières, Québec et la Rivière-du-Loup, arrêterant, entre Montréal et Island Pond, à St. Hilaire, St Hyacinthe, Acton, Richmond, Sherbrooke, Waterville, et Coaticooke seulement, à............................... 10.10 P.M.

☞ Chars-dortoirs dans chaque convoi de nuit. Bagage marqué (*checked*).

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
23 juillet 1867—256 r Directeur-Gérant.

A VENDRE

Un ENGIN de la force de sept chevaux. Le tout est neuf et de première qualité.

On pourra le voir fonctionner au No. 213, Rue St. Paul.

Montréal, 7 octobre. 26—m

A VENDRE.

DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE de première classe, à trois étages, Avenue Union, Ouest.

DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE de première classe, à trois étages, "Montrose Terrace," Rue Drummond, Ouest.

DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE de première classe, coin des Rues Sherbrooke et des Conseillers de Ville, Ouest.

DEUX MAISONS EN PIERRE DE TAILLE de première classe, dans la Rue Brunswick, Ouest.

UN COTTAGE EN PIERRE DE TAILLE dans l'Avenue Union.

— AUSSI —

UNE FERME DE PRIX dans la paroisse de St. Léonard, à quelques milles de la cité, avec un bon chemin de péage, de 120 acres, tous de terre excellente, avec une maison en pierre à un étage et un bas côté, deux granges, une vaste écurie pour vaches et chevaux, étable à porcs, tous en bon ordre.

Attaché à cette ferme, se trouve un GRAND JARDIN rempli d'arbres fruitiers et de pommiers.

— AUSSI —

UN LOT DE PRIX formant le coin des Rues St. Joseph et St. Henry, de 85 pieds de front sur 95 pieds en profondeur, avec plusieurs autres propriétés.

On peut se procurer des détails en s'adressant à

HENRY JOSEPH MEYER,
NOTAIRE,
49, Petite Rue St. Jacques, Montréal.

15 juillet 1867—256

Société Permanente de Construction

DU

DISTRICT DE MONTREAL.

AVIS.

Le septième Dividende de CINQ pour CENT pour six mois, faisant DIX pour CENT par année, du Fonds Permanent de cette Société, sera payable à son Bureau le ou après le PREMIER OCTOBRE prochain.

Vu l'accroissement rapide du capital de cette société, ses Directeurs ont résolu de ne pas ouvrir, au mois d'Octobre prochain, une nouvelle classe aux membres non-emprunteurs.

(Par ordre,)

P. A. FAUTEUX,
Secr.-Trés.

Montréal, 17 septembre 1867—9 r D c

M. GAUTHIER,

MARCHAND-TAILLEUR,

361—Rue Notre-Dame—361

(VIS-A-VIS LES SALLES D'ENCAN D'ARNTON.)

Dans ce magnifique magasin, se trouve un choix de marchandises nouvellement importées, pour tous les départements du commerce.

N. B.—M. J. Richards, qui était ci-devant coupeur et *foreman* chez James Muir, Ecr., et l'année dernière chez M. W. Adams, a été engagé, et se tiendra dans le département de la coupe des habits.

No. 361, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

Montréal, 8 mai 1867—201 sm

Avis Public

La société qui a existé entre MM. Denis Senécal et Louis Norbert Duverger, à Montréal, sous la raison sociale de "Senécal & Duverger," a été dissoute de consentement mutuel le 22 mai dernier Le soussigné continue son commerce au même No. 272 rue Notre-Dame. Montréal.

M Senécal est seul autorisé à régler les affaires de la dite ci-devant société.

DENIS SENECAL.

Montréal, 14 sept. 1867.—7 m

On demande.

LES personnes qui désirent de bonnes situations comme teneurs de livres, commis, portiers dans des magasins ou hotels, cocher, messager, employers sur chemins de fer ou places privées, n'ont qu'à aller ou envoyer leur adresse (franche de port) à H. P. HOWARD & Cie., bureau d'affaires et de placements, No. 121, Grande Rue St. Jacques.

N B—Les hommes d'affaires et autres nous obligeront en s'adressant à notre Bureau; ils peuvent le faire sans crainte, car nous sommes appuyés par les meilleurs recommandations possibles.

☞ De bonnes chances sont offertes à ceux qui auraient un petit capital à fournir comptant.

24 août. 291—tmk

H. P. HOWARD et CIE.,

AGENTS POUR AFFAIRES DE COMMERCE ET AUTRES

No. 121,

Grande Rue St. Jacques,

MONTRÉAL,

Collectent les loyers à peu de frais, négocient des emprunts, retirent les intérêts, etc., etc.

Ils s'occupent aussi des achats et des ventes et peuvent fournir des employés aux Magasins aux Bureaux et aux Familles.

30 août 1867. tm—296

AFFAIRES.

Un jeune homme qui dispose d'un certain capital, désirerait entrer en société avec quelqu'un, de manière à faire un commerce honorable et profitable. S'adresser à

H. P. HOWARD & CIE.,
Agents de commerce,
121, Grande Rue St. Jacques.

6 septembre. cs—302

AFFAIRES.

Quiconque désire faire des placements de capitaux, gros ou petits, trouveront une bonne chance d'y réussir en s'adressant à notre Bureau. Les hommes d'affaires qui désirent se trouver un associé recommandable, pourront aussi s'adresser à

H. P. HOWARD & Cie,
121, Grande Rue St. Jacques,
12 sept—4 tm k Montréal.

A Vendre ou a Louer

L'HOTEL DU CANADA.

CE VASTE ETABLISSEMENT, si bien connu du public, depuis longtemps l'un des mieux achalandés de Montréal, est situé de la manière la plus commode pour les Marchands et autres personnes de la campagne, à proximité des bâteaux-à-vapeur, des chars de la ville, du palais de justice du principal marché, de la partie commerciale de la cité, avantages assez généralement appréciés, comme le prouve le fait que tous ceux qui l'ont tenu y ont fait ou considérablement augmenté leur fortune.

L'HOTEL DU CANADA contient environ 100 chambres à coucher, outre de vastes pièces occupées comme Salons, Salle à manger, Cuisines, Office, Salle de lecture, etc.

Le propriétaire actuel est prêt à le vendre à des conditions de paiement excessivement faciles. Il recevra aussi des propositions de la part des personnes qui désireraient en obtenir la location, à partir du premier mai prochain.

N. B.—Il croit devoir faire observer que la personne qui occupe l'Hôtel actuellement, Mme. Saucier, se retire des affaires à l'expiration de son bail et cèderait son ameublement considérable pour un prix très-modéré et à des conditions très-libérales, avantages considérables pour tout capitaliste désirant faire un placement profitable et sûr, pour celui qui désirerait acquérir l'Hôtel pour le tenir, ainsi que pour celui qui voudrait l'occuper comme locataire.

S'adresser au propriétaire:

P. G LEMOINE,
34, Rue St. Gabriel.

Montréal, 28 juin 1867—243

Cigares de la Havane!

Cigares de la Havane!

Au Magasin de Cigares de St. Jacques, vient d'être reçu un magnifique assortiment de CIGARES DE LA HAVANE venu directement de Cuba, comprenant les marques suivantes de première classe et bien connues:—

PARTAGAS, LONDRES, FLOR et SUPERIEUR
MEDIANOS, HENRY CLAY
REGALIAS NE PLUS ULTRA
CONCHA DE REGALIA et CONCHAS
FIGAROS REGALIA BRITANNICA
FLOR DE PRENSADOS
LONDRES DE CARTE, LONDRES FINO

Et une quantité d'autres marques.

Aussi constamment en mains les différentes marques de beaux cigares de famille, comprenant Cigares Blancs de Havane, les marques Regalias du "Cable," Conchas, du Roi et de la Reine pour lesquelles le soussigné a obtenu une

Médaille à l'Exposition Universelle de Paris.

Chaque boite de véritable marque du Câble, porte le mot "Câble" avec les initiales S D., imprimées sur une petite bande intérieure et aussi marqués sur le couvert.

S. DAVIS,
16 Grande Rue St. Jacques,
Vis-à-vis la Banque du Peuple,
Manufacture: 79 Rue St. François-Xavier.

7 oct—25 m

Cigarettes! Cigarettes!

Au Magasin de Cigares de St. Jacques vient d'être reçu des principales manufactures de Cuba

L'assortiment le plus considérable et le plus choisi de CIGARETTES

Qui ait jamais été importé en Canada, comprenant les marques suivantes:

HONRADAZ, FIGAROS, ASTRIA, GARCIA CABANAS, LA TRAVIATA, &c, &c.

S DAVIS,
7 oct—25 m k 16, Rue St. Jacques.

Lone Jack et Perique.

Un lot nouvellement manufacturé des célèbres TABACS de la VIRGINIE et de la LOUISIANE vient d'être reçu au Magasin de Cigares de St. Jacques.

S. DAVIS,
7 oct—25 m k 16, Grande Rue St. Jacques

EDWARD A. PAYET, M. D.,
MÉDECIN, CHIRURGIEN, Etc.,
LACHINE, C. E.

Bureau et résidence: 2me Cottage en brique, à l'Ouest de l'Eglise Ecossaise, rue Front.

4 mars 1867. E a—147

Méd. Marchand,

AVOCAT,

TIENT maintenant son Bureau au No. 11, Rue Ste. Elisabeth, (ancienne résidence de Joseph Belle, Ecr., N. P.,) au bas du Champ-de-Mars, à quelques portes de l'église protestante suisse

17 août.285

A VENDRE

A DES CONDITIONS LIBERALES.

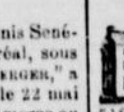

Cette magnifique MAISON en pierre de de taille à trois étages avec dépendances en brique, sur la rue Stte. Marie, en cette cité, portant les Nos. 518, 520, 522 et 524.

— AUSSI —

Plusieurs beaux LOTS VACANTS ou BATIS au village St. Augustin, près des Tanneries.

S'adresser à

L. O. HETU, N. P.,
16, Petite Rue St Jacques.

27 août—293

POELES! POELES!

A CHARBON ET A BOIS,

ASSORTIMENT COMPLET.

L'ALBANIAN, le NORTHERN LIGHT, le GLOBE etc. L'ORIENTAL, le nouveau et magnifique Poële de passage, donnant toute satisfaction et très-approprié pour édifices publics, églises, etc. POELES SOURDS, TUYAUX, etc.

☞ Tuyaux montés à ordre par des hommes d'expérience.

L. J. A. SURVEYER,
524, RUE CRAIG,
1er oct—20 m k Près la Rue St. Laurent.

SIROP PECTORAL

DU

Dr. Globensky.

Les soussignés informent aussi le public qu'ils sont les seuls Pharmaciens qui vendent le fameux SIROP PECTORAL DU Dr. GLOBENSKY pour toutes espèces de Toux, Rhumes, Asthme, Bronchites, Coqueluche Consomption et Vomissement de Sang des Poumons.

On peut voir par ce qui suit l'infaillibilité de ce Sirop:

St. Césaire, 6 juin 1867.

Mon cher Docteur,

Je suis heureux de reconnaître que je me suis servi de votre Sirop Pectoral dans plusieurs cas de pulmonie et de toux chroniques avec un succès véritablement éclatant. J'ai donc beaucoup de plaisir à recommander l'usage de votre sirop, à toutes les personnes qui sont affectées de toux et de maux de poitrine.

Avec considération,
Votre dévoué confrère,
Dr. J. A. CREVIER.

(Au Dr. Globensky, Montréal.)

Mon cher Docteur,

Je dois à la vérité de déclarer que plusieurs années passées, Mde. Davignon fut prise d'une maladie de poitrine qui me fit craindre pour ses jours. Elle se mit alors sous vos soins et je suis heureux de reconnaître qu'elle se sentit beaucoup mieux après quelques jours et que votre traitement l'a fait jouir depuis ce temps d'une santé que j'étais bien loin d'espérer.

Pierre Davignon, M. D.

Longueuil, 3 décembre 1866.

Ce Sirop est préparé seulement par
B. GLOBENSKY, M. D.

Et vendu par Lymans, Clare & Cie, Henry Simpson & Cie, Evans, Mercer & Cie, R. L. Latham, John Rogers & Cie, Picault & Fils, Devins & Bolton, R. Birks, James Goulden, Henry R. Gray, W. B. Bulling, E. Muir, Kennett, Campbell & Cie, Nelson, Laviolette & Giraldi, J. A. Harte et par

Globensky, Fils & Cie.,
Agents Généraux,
Pharmaciens,
21, Place Jacques-Cartier, Montréal.

Prix:—Une grande bouteille.............$1.00
Une demi-bouteille.............. 0.60

☞ Réduction considérable pour les Marchands

1 juillet—253 r

A Vendre

UNE TERRE de 120 arpents, sur la Rivière Yamaska, près de la cité de St. Hyacinthe et du chemin de fer Grand Tronc, avec Maison en pierre, Fournaise, Glacière, etc

Cette terre, dont le sol est excellent et qui a été pendant plus de 15 ans, l'objet d'une amélioration constante sous le double rapport du profit et de l'embellissement, est aujourd'hui une des plus belles propriétés sur les rives si pittoresques de l'Yamaska.

P. LAMOTHE, Notaire,
34, Petite rue St. Jacques.

28 juin 1867—243 tm

Portraits en Costume d'hiver

W. NOTMAN

VIENT de compléter un nouvel arrangement pour des Portraits en Costume d'Hiver.

Ce style produit beaucoup d'effet et a en outre l'avantage de donner aux amis éloignés une excellente idée de nos hivers canadiens et des amusements suivants en Canada:

LA MARCHE A LA RAQUETTE
LE GLISSAGE EN TRAINES AUVAGES
PROMENADE EN SLEIGH
LA CHASSE
LA MARCHE
L'EXERCICE DU PATIN

Donnent une variété charmante dans un Album

W. NOTMAN,
Photographe de la Reine,
17, Rue Bleury

janvier—997

A VENDRE

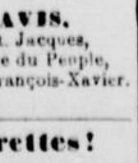

Une MAISON de première classe en pierre à trois étages, située coin des rues Côté et Vitré, occupée comme Ecole Commerciale. Cette maison étant solidement construite pourrait être convertie en manufacture ou boutique. Conditions libérales. S'adresser à

O. DEGUISE,
289, Rue des Commissaires.

19 juillet—260

A vendre à St. Martin.

Le soussigné offre en vente une TERRE située à St. Martin, sur le bord de la rivière, de trois arpents sur quarante, bâtie d'une maison avec dépendances. La terre contient un Verger et un Jardin, 600 érables et autre bois pour l'utilité de la terre.

Pour les conditions, s'adresser à

Wm. GAUTHIER,
Marchand,
17 août—285 k St. Jérôme

LA MINERVE.

Journal Politique et commercial

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES,

Rue St. Vincent, No. 16.

TROIS EDITIONS,

Quotidienne, Semi-Quotid. et Hebdomadaire.

CONDITIONS D'ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE.......... $6.00
" SEMI " $4.00
HEBDOMADAIRE $2.00